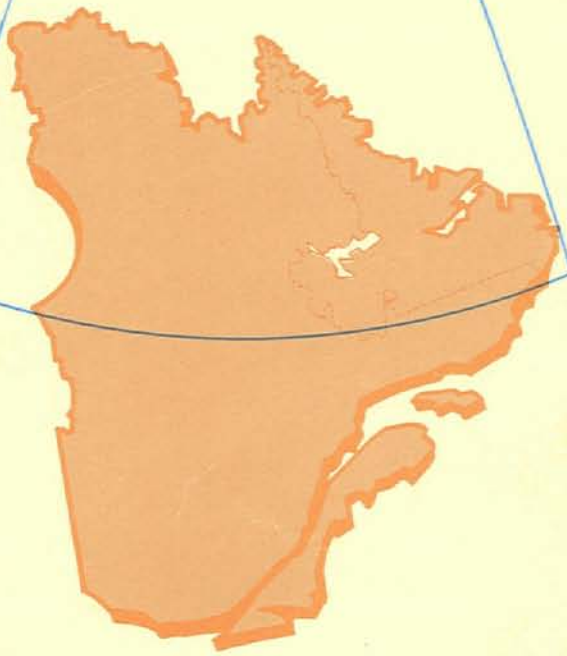

# RAPPORT ANNUEL 1976-77

Ministère
des Affaires
intergouvernementales

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

# RAPPORT ANNUEL 1976-77

Ministère
des Affaires
intergouvernementales

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Monsieur Claude Morin
Ministre des Affaires
intergouvernementales
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Affaires intergouvernementales pour l'exercice financier 1976-1977.

S'y trouvent consignées l'ensemble des activités conduites sous la direction de mon prédécesseur, monsieur Arthur Tremblay.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de ma considération.

Le sous-ministre

ROBERT NORMAND

Québec

Monsieur Clément Richard
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du ministère des Affaires intergouvernementales pour la période du 1er avril 1976 au 31 mars 1977.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le ministre,

CLAUDE MORIN

Québec,

# TABLE DES MATIÈRES


PAGES

Présentation du sous-ministre
Présentation du ministre
Table des matières
Introduction

**PREMIÈRE PARTIE:**
LE MINISTÈRE: STRUCTURE ET ORGANIGRAMME 3

**DEUXIÈME PARTIE:**
LES AFFAIRES CANADIENNES — RELATIONS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES 5

**Introduction** 5

**Chapitre 1:**
Les affaires institutionnelles 5
1.1 Les affaires constitutionnelles 5
1.2 L'intégrité du territoire 6
1.3 Les affaires indiennes et esquimaudes 7

**Chapitre 2:**
Les affaires économiques et financières 7
2.1 Les finances 7
2.2 L'énergie 7
2.3 L'agriculture 7
2.4 Les ressources hydrauliques 8
2.5 Les ressources et l'environnement 8
2.6 Les travaux publics et les statistiques 8
2.7 Les pêches maritimes 9
2.8 Les transports 10
2.9 Le développement régional 10

**Chapitre 3:**
Les affaires sociales 10
3.1 Les services de santé 10
3.2 La sécurité du revenu et les services sociaux 11
3.3 Le travail et la main-d'oeuvre 11
3.4 L'administration de la justice 11
3.5 Les affaires municipales et l'habitation 12
3.6 L'immigration 12

**Chapitre 4:**
Les affaires éducatives et culturelles 12
4.1 L'éducation 12
4.2 La culture 13
4.3 La jeunesse, les loisirs et les sports 13
4.4 La science et la technologie 14
4.5 Le tourisme, la chasse et la pêche 14
4.6 Les communications 14
4.7 La coopération interprovinciale 15

**Chapitre 5:**
Le Bureau du Québec à Toronto 15

**TROISIÈME PARTIE:**
LES AFFAIRES INTERNATIONALES 17

**Introduction** 17

**Chapitre 1:**
L'Amérique 18
1.1 New-York 18
1.2 Boston 19
1.3 Chicago 20
1.4 Dallas 20
1.5 Los Angeles 20
1.6 Lafayette 21
1.7 Haïti 21

**Chapitre 2:**
L'Europe 21
2.1 La France 21
a) La coopération éducative 22
b) La coopération culturelle 23
c) La coopération en matière sociale 24
d) La coopération économique 25
2.2 La Belgique 25
a) La coopération éducative et culturelle 25
b) La coopération en matière sociale 26
c) La coopération économique 26
2.3 Le Royaume-Uni et les pays scandinaves 26
a) La coopération éducative et culturelle 26
b) La coopération en matière sociale 27
c) La coopération économique 27
2.4 L'Italie et la Suisse 27
2.5 La République Fédérale d'Allemagne 28
2.6 Les autres pays européens 28
2.7 La Communauté Économique Européenne (CEE) 28

PAGES

**Chapitre 3:**
L'Afrique 28
3.1 L'Algérie 29
3.2 Le Bénin 29
3.3 La Côte d'Ivoire 29
3.4 Le Gabon 30
3.5 Le Maroc 30
3.6 Le Sénégal 31
3.7 Le Zaire 31
3.8 Les autres pays africains 31

**Chapitre 4:**
L'Asie 31
4.1 Le Japon 32
4.2 L'Iran 32
4.3 Le Liban 32
4.4 Les autres pays 33

**Chapitre 5:**
Les organisations internationales 33
5.1 Les organisations internationales à caractère administratif 33
a) L'organisation des Nations Unies 33
b) La participation québécoise aux activités de diverses organisations internationales 33
5.2 Les organisations internationales à caractère économique 34
a) L'organisation internationale du travail (OIT) 34
b) L'organisation météorologique mondiale (OMM) 34
c) La Commission économique pour l'Europe (ONU: CEE) 34
d) La Confédération internationale du crédit agricole (CICA) 35
e) L'Organisation des Nations Unies — la Conférence sur les établissements humains 35
f) Le Bureau international du tourisme social (BITS) 35
5.3 Les organisations internationales à caractère éducatif et culturel 35
a) L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) 35

PAGES

b) L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) 36
c) La Conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française (CME) 37
d) La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CMJS) 37
e) L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) 37
f) La Fédération internationale des Associations de Bibliothécaires (FIAB) 37
g) La participation québécoise aux activités de diverses organisations internationales 38
5.4 Les organisations internationales à caractère social 38
a) L'Organisation mondiale de la santé (OMS) 38
b) L'Union internationale des organismes familiaux (UIOF) 38
c) L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) 39
d) L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) 39
e) Autres organisations internationales à caractère social 39

**QUATRIÈME PARTIE:**
LES SERVICES GÉNÉRAUX 41

**Chapitre 1:**
La Direction générale de l'administration 41
1.1 La Direction des ressources humaines 41
1.2 La Direction des ressources financières 41
1.3 La Direction organisation et méthodes 41
1.4 Le Service d'accueil 41

**Chapitre 2:**
La Direction des communications 41
2.1 Les imprimés 42
2.2 Les autres méthodes d'information 42

PAGES

2.3 Les visites 42
2.4 Les Jeux olympiques 42

**Chapitre 3:**
La Direction du protocole 43
3.1 Les activités principales: liste des personnalités en visite et manifestations officielles 43
a) Les missions étrangères 43
b) Les états membres de la Fédération et gouvernement fédéral 44

PAGES

**Chapitre 4:**
Le Secrétariat 45

**ANNEXES**

1. Liste des ententes intergouvernementales signées pendant l'exercice financier 1976-1977 47

2. Calendrier des réunions fédérales-provinciales et inter-provinciales au niveau ministériel (1976-1977) 52

# INTRODUCTION

Ce rapport rend compte des activités du ministère des Affaires intergouvernementales pour l'exercice 1976-1977.

La première partie présente l'organigramme et la structure du ministère.

La seconde partie réfère aux activités intergouvernementales canadiennes du ministère, plus spécifiquement aux relations qu'entretient le gouvernement du Québec avec les gouvernements fédéral et provinciaux. Les principales missions de l'État et les domaines d'intervention du gouvernement servent de cadre de référence à la présentation du document.

Les affaires internationales occupent la troisième partie. Toutefois, l'identification des chapitres par missions fait place à une présentation géographique permettant de mieux rendre compte de l'importance modulée des relations qu'entretient le Québec avec tel pays ou telle région du monde. Cette partie du rapport se termine par une revue des organisations internationales avec lesquelles le ministère fut en relation au cours de l'année.

La quatrième et dernière partie porte sur les services généraux du ministère: administration, communications, protocole et secrétariat.

Sont ajoutés, en annexe, la liste des ententes intergouvernementales signées au cours de l'exercice 1976-77 ainsi que le calendrier des réunions fédérales-provinciales et interprovinciales de niveau ministériel.

# ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE À LA FIN DE L'EXERCICE 76-77

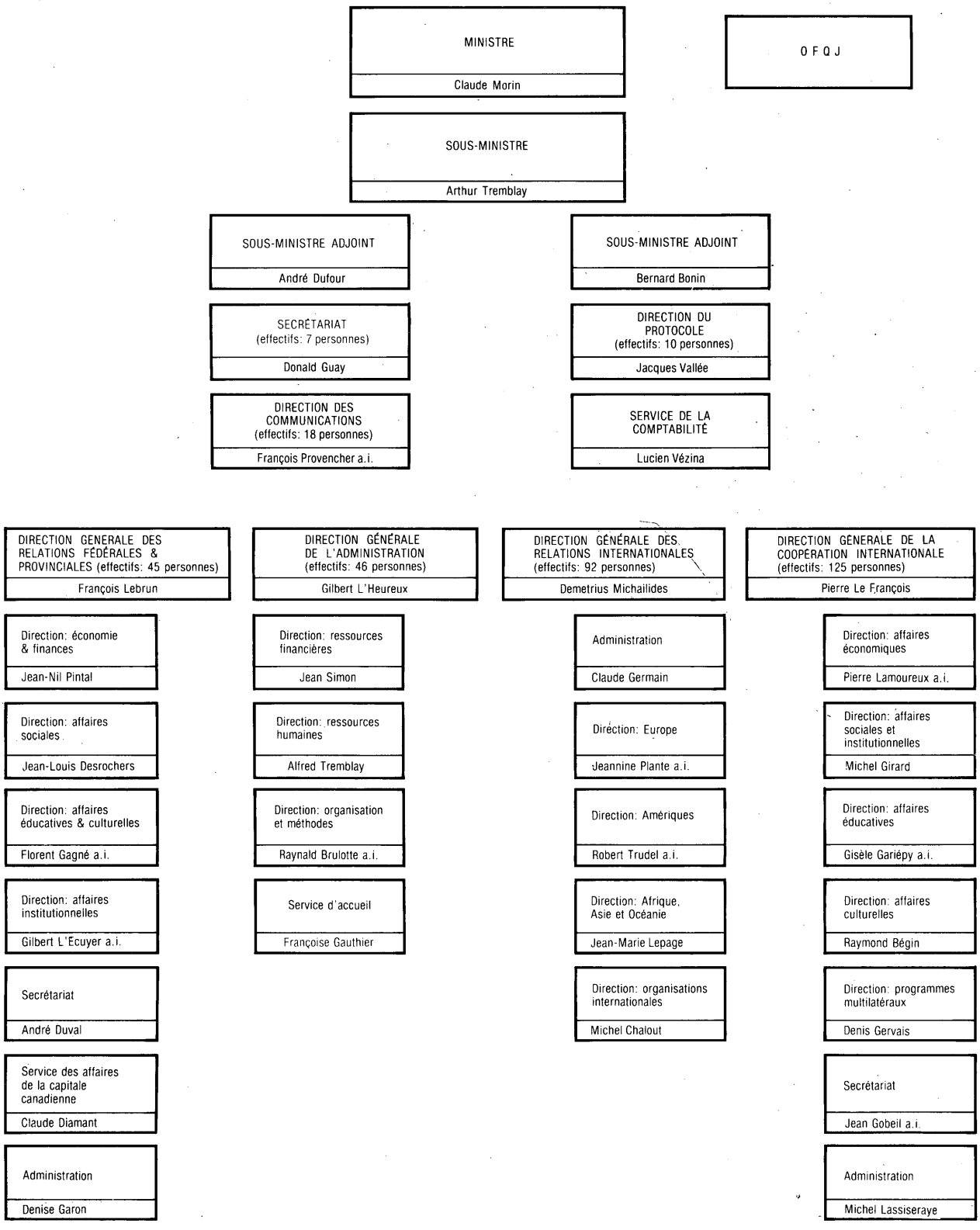

# PREMIÈRE PARTIE

## LE MINISTÈRE: STRUCTURE ET ORGANIGRAMME

Le ministère est doté d'une structure interne correspondant à ses responsabilités. Quelques modifications sont survenues au cours de l'exercice 1976-1977.

Si l'on compare l'organigramme ci-joint, tel qu'il apparaît en fin d'exercice, à celui de l'année précédente, il y a lieu de noter la suppression des postes de ministre d'État et de sous-ministre associé. Par ailleurs, on relève la nomination d'un deuxième sous-ministre adjoint, responsable du Comité directeur chargé d'étudier le projet d'association économique Canada-Québec.

Les quatre directions générales ont été maintenues.

La Direction générale des relations fédérales et provinciales coordonne les activités du gouvernement du Québec dans ses rapports avec les gouvernements fédéral et provinciaux et constitue, à cette fin, les dossiers de politique québécoise.

La Direction générale des relations internationales et la Direction générale de la coopération internationale veillent, pour leur part, aux relations du gouvernement du Québec avec les gouvernements de pays étrangers dans les divers secteurs d'activité relevant de sa compétence. Ce mandat s'étend aux organisations internationales avec lesquelles le Québec entretient des rapports constants ou épisodiques.

Enfin, la Direction générale de l'administration assume la responsabilité de la gestion interne du ministère ainsi que des délégations ou bureaux du Québec à l'étranger.

Deux autres directions et le Secrétariat du ministère sont rattachés au sous-ministre. En collaboration avec les directions générales, la Direction du protocole veille à l'organisation des visites de personnalités politiques. La Direction des communications assure la diffusion de l'information, tant au Québec qu'à l'extérieur, notamment dans les pays dotés d'une présence institutionnelle du Québec. S'agissant du secrétariat, il assiste le sous-ministre dans l'application quotidienne de la concertation requise au sein du ministère.

# DEUXIÈME PARTIE

# LES AFFAIRES CANADIENNES — RELATIONS FEDÉRALES ET PROVINCIALES

## Introduction

La Direction générale des relations fédérales et provinciales a pour rôle de coordonner les activités du gouvernement du Québec dans ses rapports avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces du Canada, et de constituer les dossiers des politiques québécoises à cet égard.

Le travail de la Direction générale des relations fédérales et provinciales est réparti à l'intérieur de quatre directions. Il s'agit de la Direction des affaires institutionnelles, de la Direction des affaires économiques et financières, de la Direction des affaires sociales et de la Direction des affaires éducatives et culturelles.

La Direction des affaires institutionnelles effectue des analyses constitutionnelles. Elle avise les autorités sur la portée et les répercussions des lois du Parlement, elle étudie la jurisprudence des tribunaux canadiens, notamment à partir des arrêts de la Cour suprême du Canada, en matière constitutionnelle. Enfin, elle effectue certains travaux de recherche sur les institutions fédératives et les mécanismes intergouvernementaux.

La Direction des affaires économiques et financières assume la responsabilité des dossiers relatifs aux secteurs primaire, secondaire et tertiaire de l'économie. Relèvent de cette direction les questions d'agriculture, d'eau et d'environnement, de faune et de forêt, de pêcheries, de développement régional, de transport, d'énergie, de mines, de même que les questions industrielles, financières et fiscales.

La Direction des affaires sociales assume la responsabilité des dossiers relatifs à la santé, à l'adaptation sociale et à la sécurité du revenu. Les questions de travail, de main-d'oeuvre, de démographie et d'immigration sont également de son ressort. Elle voit à la conduite des dossiers dans le domaine des affaires municipales et de l'habitation de même que dans le domaine de la protection de la personne et de la propriété. Enfin, le dossier «fonction publique» relève de cette direction en ce qui a trait aux discussions avec le gouvernement fédéral en vue d'une politique éventuelle de rémunération globale des fonctionnaires.

La Direction des affaires éducatives et culturelles a la responsabilité des dossiers relatifs à la science et à la technologie, à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Les domaines de l'éducation et de la culture relèvent également de cette direction. Elle assume en outre les affaires de la francophonie canadienne et des échanges interprovinciaux entre le Québec et certaines autres provinces du pays, notamment l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, avec qui le Québec a conclu des accords de coopération en matière d'éducation et de culture.

À ces directions sectorielles, s'ajoutent, outre un service de secrétariat et d'administration, un poste de conseiller aux ententes intergouvernementales de même que le Bureau du Québec à Toronto.

## Chapitre 1: Les affaires institutionnelles

### 1.1 LES AFFAIRES CONSTITUTIONNELLES

Au cours de l'année 1976-77, la Direction des affaires institutionnelles a suivi les différentes discussions constitutionnelles qui ont eu lieu au sujet du rapatriement et de modifications de la Constitution canadienne. On sait que le Premier ministre du Canada avait proposé aux Premiers ministres des provinces, dans une lettre en date du 31 mars 1976, le rapatriement de la Constitution, selon l'une des formules que le Premier ministre du Canada avait arrêtée: soit un rapatriement pur et simple, soit un rapatriement assorti d'une procédure d'amendement de la Constitution, soit un

rapatriement accompagné d'un projet de proclamation tel que proposé par le gouvernement fédéral. Le M.A.I. a effectué les recherches juridiques appropriées pour permettre au gouvernement du Québec de prendre position. La Direction des affaires institutionnelles a aussi procédé à l'analyse des positions respectives des différents gouvernements impliqués et elle a suggéré certaines propositions.

Comme dans le passé, la Direction des affaires institutionnelles a, par ailleurs, examiné, au cours de l'année 1976-77, les différentes ententes intergouvernementales conclues par le gouvernement du Québec ou par ses organismes, du point de vue du partage des compétences législatives relevant du Parlement du Canada ou de l'Assemblée nationale du Québec.

Elle a aussi continué l'examen des projets de loi fédéraux au fur et à mesure qu'ils ont été déposés par le gouvernement fédéral devant le Parlement canadien. Elle a pu ainsi attirer l'attention de la D.G.R.F.P. sur un certain nombre de projets de loi ayant des implications particulières pour le Québec, notamment sur le plan constitutionnel. Elle a notamment procédé à des analyses ou procédé à certains travaux en rapport avec la Loi concernant la gestion et l'aménagement de certains ports de pêche et de plaisance au Canada, la Loi sur le règlement des revendications des autochtones de la Baie James et du Nord québécois, la Loi sur la protection des emprunteurs et des déposants, la Loi nationale sur les transports, la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, etc. Certaines de ces analyses ont donné lieu à des positions du Québec exprimées sur le plan intergouvernemental comme ce fut le cas pour la Loi sur la protection des emprunteurs et des déposants.

La Direction des affaires institutionnelles a également continué à suivre de près l'évolution des contestations judiciaires portant sur les problèmes constitutionnels canadiens. Un tableau mis à jour à cette fin sur une base hebdomadaire contient d'ailleurs des informations sur plus de cinquante affaires soumises aux différents tribunaux du Québec, aux instances judiciaires des autres juridictions canadiennes, à la Cour fédérale et à la Cour suprême du Canada. Ce tableau constitue un apport original de la Direction des affaires institutionnelles à la connaissance du droit. Il permet en effet de suivre l'évolution du droit constitutionnel à travers le Canada tout en facilitant les interventions du Procureur général du Québec devant les différentes instances judiciaires. Notre ministère a d'ailleurs été associé par le Procureur général du Québec à l'élaboration des mandats dans le cadre de litiges soulevant des problèmes constitutionnels.

### 1.2 L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE

Le M.A.I. a aussi veillé, au cours de l'année, au respect de l'intégrité territoriale du Québec, ce qui est l'une de ses attributions, qu'il s'agisse de la dimension externe ou de la dimension interne de l'intégrité du territoire. Dans le premier cas, notons en particulier les actions du Québec relativement à la frontière Québec-Ontario et à ses frontières septentrionales.

Le M.A.I. a participé à deux réunions, au niveau des fonctionnaires, avec l'Ontario, en vue de cerner la problématique de la frontière commune des deux provinces dans le segment du fleuve Saint-Laurent et du Lac Saint-François. Quant aux frontières septentrionales, le groupe de travail fédéral-provincial formé l'année précédente pour déterminer l'appartenance territoriale de certaines îles sises autour des villages autochtones riverains a poursuivi ses travaux bien que des divergences importantes soient intervenues entre le Québec et le gouvernement fédéral au sujet de l'interprétation de la frontière septentrionale du Québec.

Quant à la dimension interne de l'intégrité du territoire, la Direction des affaires institutionnelles s'en est préoccupée en poursuivant ses travaux avec les ministères concernés en vue de permettre au gouvernement du Québec d'arrêter une politique de transactions immobilières portant sur les terres publiques. Ces travaux ont amené une décision du Conseil des ministres, adoptée le 15 juin 1977, sur les transactions avec le gouvernement fédéral portant sur des terres publiques situées au Québec. Cette décision vise à pallier à l'intérieur des limites constitutionnelles de la juri-

diction du Québec à certains inconvénients qui résultent de l'acquisition de terrains au Québec par le gouvernement fédéral. La Direction des affaires institutionnelles a, depuis cette décision du Conseil des ministres, procédé à l'examen des projets de transactions immobilières avec le gouvernement fédéral à la lumière des principes qui sont énoncés.

### 1.3 LES AFFAIRES INDIENNES ET ESQUIMAUDES

Depuis l'adoption par l'Assemblée nationale, le 30 juin 1976, de la Loi approuvant, mettant en vigueur et déclarant valide la Convention de la Baie James et du Nord québécois, le M.A.I. a participé, de concert avec les ministères sectoriels impliqués, à la mise en place progressive de mécanismes prévus par la convention, notamment quant à l'administration de la justice, l'organisation locale, les services de santé, l'aide sociale, etc. De plus, le M.A.I. a contribué à l'élaboration de l'entente conclue en 1976 entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada pour le partage des coûts des services de police fournis par la municipalité de la Baie James dans quatre agglomérations Cris (Fort George, Nouveau Comptoir, East Main et Fort Rupert). Il a aussi contribué à l'élaboration de l'entente avec les Naskapis de Schefferville, entente similaire à plusieurs égards à la Convention de la Baie James mais tenant compte de la condition particulière des Naskapis.

## Chapitre 2: Les affaires économiques et financières

### 2.1 LES FINANCES

Les ministres des Finances du Canada se sont réunis, le 5 décembre 1976, pour examiner la situation économique et discuter des questions relatives aux modifications apportées à la Loi sur les banques et à la révision des prochains accords fiscaux. Il est intéressant de noter, au sujet de ces deux dernières questions, que les négociations ont abouti à un front commun des provinces face aux propositions du gouvernement fédéral. La Conférence fédérale-provinciale des Premiers ministres, qui a suivi, a d'autre part déterminé le sens des modifications à apporter à la Loi fédérale sur les arrangements fiscaux.

### 2.2 L'ÉNERGIE

Les ministres fédéral et provinciaux responsables des questions énergétiques se sont rencontrés à deux reprises en 1976, en avril et en novembre, pour discuter, d'une part, de la baisse du prix du pétrole et du gaz et, d'autre part, des différents programmes à mettre en place pour accroître l'offre de l'énergie tout en réduisant la croissance de la demande. Lors de la première rencontre, les ministres se sont entendus, entre autres, sur une hausse de quatre dollars du prix du pétrole canadien, hausse répartie sur deux ans à raison d'un dollar tous les six mois. Par ailleurs, il a été entendu que le niveau du prix canadien ne devra pas excéder le niveau américain mesuré à Chicago.

La question de la conservation de l'énergie a donné lieu à de nombreux échanges au cours de la dernière année. On se rappellera que lors de l'annonce de la mise en application de son programme d'isolation des maisons, le ministre fédéral de l'Énergie avait déclaré que les provinces du Québec et de l'Alberta n'étaient pas couvertes par ce programme, compte tenu du fait qu'elles ne remplissaient pas certaines conditions imposées par le gouvernement fédéral et ce, dans des domaines de juridiction provinciale.

### 2.3 L'AGRICULTURE

En juillet 1976, la Conférence annuelle des ministres et des sous-ministres de l'Agriculture s'est tenue à Québec. Elle fut suivie de deux autres rencontres ministérielles, l'une à Winnipeg en septembre et l'autre à Ottawa en décembre. Les principaux sujets qui ont retenu l'attention sont la politique laitière, la commercialisation des produits agricoles, la stabilisation des revenus agricoles et la politique des grains de provende.

La politique laitière du gouvernement fédéral, annoncée en avril 1976, fut fortement critiquée par les provinces car, en plus d'imposer une diminution majeure de la production, elle prévoyait des pénalités très importantes en cas de surproduction. Le gouvernement

fédéral n'a accepté d'adoucir sa politique qu'à l'automne de 1976, bien qu'une demande unanime des provinces en ce sens ait été faite en juillet 1976. Au sujet de la stabilisation des revenus agricoles, les discussions sur l'harmonisation des programmes fédéral et provinciaux n'ont pas donné les résultats escomptés par le Québec bien que cette question ait été abordée au niveau ministériel à deux reprises, soit en juillet et en décembre 1976. Au sujet des grains de provende, la politique fédérale, modifiée en 1976, a fait l'objet de discussions aux conférences de juillet et de septembre. Par ailleurs, un accord sur la commercialisation du poulet a été conclu en juillet 1976 avec les autres provinces ainsi qu'avec le gouvernement fédéral qui succède au plan national établi en 1972. Enfin, signalons un accord sur la coordination des activités de recherche en zootechnie entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec qui est intervenu en mars 1977.

### 2.4 LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Le domaine des ressources hydrauliques a donné lieu à des ententes bilatérales avec le gouvernement fédéral aux négociations desquelles le M.A.I. a contribué. En octobre 1976 fut signée l'entente concernant la cartographie des plaines d'inondation. À la même date, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec conclurent un accord concernant les digues et autres ouvrages de régularisation des eaux dans la région de Montréal. D'autre part, une rencontre entre représentants du Québec, du Canada et du Nouveau-Brunswick ayant pour objet de discuter du projet de barrage hydroélectrique Dickey-Lincoln présentement à l'étude dans l'État du Maine a permis l'établissement d'un contact permanent en vue de l'échange des informations entre les parties.

### 2.5 LES RESSOURCES ET L'ENVIRONNEMENT

Le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement a tenu sa rencontre annuelle à Québec en juin 1976. Les membres du Conseil décidèrent alors d'organiser en 1978 un séminaire au niveau technique pour discuter du problème de l'accessibilité du public aux rives des océans et des principaux cours d'eau au Canada. De plus, le rapport du groupe de travail sur les politiques forestières fut remis au Conseil et on discuta d'une proposition fédérale d'élaboration d'une politique forestière nationale dont le principe est rejeté par le Québec. Le M.A.I. prit part à ces divers travaux. En matière d'environnement, les discussions au sujet d'un projet d'accord sur la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement n'ont pas évolué. Cependant, le Québec et la Société centrale d'hypothèques et de logement ont amendé, en septembre 1976, l'accord de l'année précédente sur le financement des projets d'égout, cela afin d'y inclure les projets d'approvisionnement en eau potable.

Au sujet des forêts,

les ministres responsables des forêts de l'Ontario, du Québec et des Maritimes se réunirent en janvier 1977 avec des représentants du gouvernement fédéral ainsi que des représentants de l'État du Maine, afin de faire le point sur la lutte à la tordeuse des bourgeons de l'épinette. La création d'un conseil consultatif de fonctionnaires chargés de coordonner les activités de recherche et de protection menées par les différents gouvernements a résulté de cette réunion. Le M.A.I. a aussi participé, en 1976, à deux réunions du comité fédéral-provincial d'expansion de l'industrie forestière. Ce comité avait reçu pour mandat, en 1974, d'analyser la situation de l'industrie forestière au Canada et de proposer au gouvernement les moyens de la maintenir ou de la rendre concurrentielle. Une étude sur l'aménagement des forêts a été commandée par le gouvernement fédéral dans le cadre de ce comité, bien que le Québec aie exprimé son désaccord avec l'initiative fédérale considérant qu'il s'agit là d'une question qui relève de la compétence exclusive des provinces.

### 2.6 LES TRAVAUX PUBLICS ET LES STATISTIQUES

En cette matière, l'année 1976-77 a été marquée principalement par deux rencontres fédérales-provinciales. L'une fut la Conférence annuelle des ministres et des sous-ministres des Travaux publics, de l'Approvisionnement et des Services gouvernementaux tenue en août 1976 et l'autre fut la rencontre des sous-ministres responsables de la conservation de

l'énergie dans les bâtiments publics, tenue en octobre 1976. Des questions telles que le système international d'unités, l'utilisation des ordinateurs, la conservation de l'énergie, l'acquisition de terrains furent inscrites à l'ordre du jour. La question controversée des politiques d'achat des gouvernements a été abordée d'une façon très prudente. La rencontre d'octobre 1976, qui coïncidait avec le lancement du programme fédéral de conservation de l'énergie, permit des échanges sur ce programme fédéral et sur les expériences réalisées dans certaines provinces.

Le M.A.I. a également été associé à la négociation d'ententes entre Statistique Canada et le Bureau de la statistique du Québec. Ainsi, des ententes ont été conclues qui prévoient la compilation de statistiques et l'échange d'information à cet égard sur les pêches, l'hébergement des voyageurs, la profession des salariés, les industries forestières, les dépenses d'investissement et de réparation, les activités de recherche et de développement industriel, l'agriculture ainsi que l'industrie des services informatiques. D'autre part, deux rencontres fédérales-provinciales ont eu lieu en mai et en novembre 1976, qui portaient sur le macro-contenu du prochain recensement. Trois options présentées aux provinces à cet égard par le gouvernement fédéral ont été rejetées, le Québec ayant obtenu un consensus des provinces sur sa position de statu quo par rapport au recensement de 1971; le tout devait finalement déboucher sur une quatrième option, rapprochée de la formule de 1971, que Statistique Canada devait présenter au cabinet fédéral au printemps de 1977. L'orientation des discussions amorcées en mars 1977, quant au macro-contenu du recensement, dépendra probablement de la décision qui sera prise éventuellement par le gouvernement fédéral en ce qui a trait au macro-contenu.

### 2.7 LES PÊCHES MARITIMES

En matière de pêches maritimes, le gouvernement du Québec administre depuis 1922 les règlements édictés par le gouvernement fédéral en vertu de la Loi canadienne des pêcheries. Outre les activités directement liées à cette responsabilité, le Québec applique les programmes d'aide technique et financière en plus des programmes de recherche qu'il met sur pied, seul ou en collaboration avec le gouvernement fédéral. Toutefois, dans le contexte actuel, le secteur des pêches maritimes se caractérise par une duplication des interventions du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec. En effet, depuis quelques décennies, l'évolution du secteur des pêches maritimes a été marquée par l'apparition de nouveaux domaines d'intervention. Ainsi, le problème de la diminution des stocks de poisson a fait naître les politiques canadiennes de gestion des stocks, de l'application de quotas, de la participation du Canada à des organismes internationaux tels que le CIPANO (Comité international des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest). Plus récemment furent décidées l'extension de la juridiction canadienne sur la zone de pêche de 200 milles et l'adoption d'une politique canadienne des pêches commerciales. Cette évolution a poussé le gouvernement fédéral à intervenir de plus en plus au niveau des pêcheurs et des producteurs. Il s'est donné une nouvelle structure administrative et consultative de gestion des pêches commerciales et il a procédé à la régionalisation de ses structures d'intervention. Le M.A.I. se tient constamment au courant de cette évolution et étudie de près la législation du Parlement du Canada en ces matières.

Par ailleurs, un Comité de direction du ministère (CODIM) complète cet effort de concertation en se prononçant sur les orientations générales du ministère ou sur toute question nécessitant l'avis de plusieurs directions.

Présidé par le ministre ou le sous-ministre, ce comité réunit les officiers supérieurs du ministère: sous-ministres adjoints, chef de cabinet, directeurs généraux et secrétaire du ministère.

Au besoin, se réunit enfin le Comité de coordination des relations intergouvernementales (CCRI) chargé de conseiller le ministre sur des dossiers requérant l'expertise ou l'avis de ministères ou organismes administratifs à vocation horizontale (Conseil exécutif, Conseil du Trésor, ministère des Finances, ministère de la Justice, O.P.D.Q.).

Le plus souvent, les dossiers traités à ce niveau ont trait à des conférences ou ententes intergouvernementales engageant le gouvernement du Québec.

Composé de hauts-fonctionnaires auxquels peuvent s'associer, suivant l'objet de la réunion, des collègues de ministères sectoriels concernés, le CCRI est présidé par le sous-ministre des Affaires intergouvernementales.

### 2.8 LES TRANSPORTS

Dans le secteur des transports, signalons que de nombreux dossiers furent actifs au cours de 1976-77. Cela tient à la révision, par le gouvernement du Canada, de ses politiques sur le transport des marchandises par chemin de fer, à sa réforme de l'administration des ports du Canada, à l'élaboration d'une nouvelle politique sur le cabotage et, de façon générale, aux efforts du gouvernement fédéral déployés depuis quelques années pour réorienter et réorganiser son action au niveau de l'élaboration d'une politique nationale des transports. Or, le gouvernement du Québec s'est opposé, comme la plupart des provinces, à toute ingérence du gouvernement fédéral dans la réglementation du transport routier extra-provincial, lequel fut confié aux provinces en 1954. À la suite d'une rencontre des ministres fédéral et provinciaux des Transports, le 11 février 1977, Transport Canada se rendit aux arguments des provinces.

Par ailleurs, signalons que le gouvernement fédéral cherche à transférer au gouvernement du Québec la responsabilité de certains ouvrages (ponts, embranchements, etc.) dans la région de Montréal ainsi que des quais de traverse et des débarcadères sur le Saint-Laurent. Le gouvernement fédéral voudrait aussi faire assumer, par le Québec, le coût du dragage dans le port de Québec et les déficits des compagnies de transport maritime sur la Basse Côte-Nord. Le gouvernement fédéral justifie son attitude par un effort de rationalisation et de compression budgétaire et par l'impact relativement faible de ces travaux sur l'orientation des transports dans l'avenir. Le Québec, de son côté, exige de recevoir des compensations financières adéquates qui lui permettraient ainsi de prendre charge de ces ouvrages et services.

### 2.9 LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au sujet du développement régional, deux ententes auxiliaires furent conclues au cours de l'année 1976-77. La première, signée le 21 avril 1976, porte sur l'implantation d'une réserve de pâte kraft blanchie à St-Félicien. Le ministère de l'Expansion économique régionale finance le projet au moyen d'une subvention de $30 millions répartie sur quatre années et le Québec contribue de $20 millions. Une autre entente, signée le 18 juin 1976, porte sur l'implantation du parc industriel et commercial aéro-portuaire de Mirabel, entente accompagnée d'un transfert de terrains permettant au gouvernement du Québec d'occuper éventuellement les terrains requis pour l'implantation du parc industriel et commercial. Des discussions se poursuivent relativement à d'autres projets d'ententes au sujet du développement régional. Ainsi, à la suite d'une rencontre du ministre d'État à l'Aménagement du Québec et du ministre de l'Expansion économique régionale du Canada, tenue le 18 février 1978, le gouvernement du Québec a soumis, le 15 mars 1977, des propositions de l'ordre de $511,1 millions, dont le déboursé serait réparti sur quatre ans.

## Chapitre 3: Les affaires sociales

### 3.1 LES SERVICES DE SANTÉ

Le financement des services de santé aura été l'élément principal des discussions au cours de l'année 1976-77, tant sur le plan fédéral-provincial que sur le plan interprovincial. Cette question a débordé le cadre des discussions des ministres de la Santé pour être portée à l'ordre du jour de réunions des ministres des Finances et des Premiers ministres. Les négociations à ce sujet ont pris fin avec l'adoption, par le Parlement du Canada, de la Loi sur les arrangements fiscaux et le financement des programmes établis. La part financière du gouvernement fédéral pour les services de santé sera acquittée pour une moitié sous forme d'un transfert de points d'impôt et pour l'autre moitié sous forme de transferts financiers croissant au rythme du P.N.B.

## 3.2 LA SÉCURITÉ DU REVENU ET LES SERVICES SOCIAUX

Les discussions sur la révision de la sécurité sociale, amorcées depuis 1973, se sont poursuivies cette année encore.

Au sujet des programmes d'aide sociale, le gouvernement du Québec, de concert avec les gouvernements de plusieurs autres provinces, a décidé de suspendre les négociations entamées avec le gouvernement fédéral à cause des discussions qui s'amorcèrent sur le renouvellement des accords fiscaux. Cette révision des programmes d'aide sociale portait plus précisément sur la question d'un programme de soutien et de supplément du revenu, laquelle fut discutée lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être tenue en juin 1976. La négociation n'a pas repris au cours de l'année 1976-77. Les gouvernements n'ont pu s'entendre sur la question des programmes de services sociaux également discutée lors de la conférence de juin 1976, question par ailleurs portée à l'ordre du jour de la conférence interprovinciale des ministres du Bien-être d'octobre 1976.

## 3.3 LE TRAVAIL ET LA MAIN-D'OEUVRE

Dans le secteur du travail, une première réunion fédérale-provinciale s'est tenue au palier sous-ministériel dans le cadre de la trente-cinquième conférence de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière, qui a eu lieu du 8 au 12 août 1976, suivie d'une seconde réunion, au palier ministériel, tenue le 22 février 1977. Le thème majeur des relations fédérales-provinciales en cette matière aura été le projet de stratégie fédérale en quatorze points pour l'amélioration des relations patronales-ouvrières, lequel projet n'a pas rallié les provinces en raison surtout de l'ingérence qu'il pouvait comporter dans des champs de juridiction provinciale.

En matière de main-d'oeuvre et d'emploi, le M.A.I. a participé, en octobre 1976, à la Conférence annuelle interprovinciale et fédérale-provinciale des ministres de la Main-d'oeuvre ainsi qu'à plusieurs conférences interprovinciales sous-ministérielles qui ont précédé ou suivi la rencontre des ministres. Ces conférences se rapportaient à la politique fédérale de main-d'oeuvre, aux mécanismes de consultation intergouvernementale en la matière, aux programmes de création d'emploi et à la formation professionnelle des adultes. Sur la question d'une politique nationale de main-d'oeuvre, le Québec, appuyé en cela par l'ensemble des provinces, a maintenu sa position à l'effet qu'une politique fédérale de main-d'oeuvre, s'il doit en exister une, doit être tributaire des politiques provinciales et que les programmes découlant d'une politique fédérale de main-d'oeuvre doivent tenir compte des besoins et priorités de chaque province.

Au sujet des programmes de création d'emploi, un protocole d'entente a été conclu à l'automne de 1976 avec le gouvernement fédéral, accord assurant au Québec l'examen de chacun des projets connus sous le nom d'«initiatives locales» devant être réalisés sur le territoire du Québec. La Direction des affaires sociales a été associée à ces divers pourparlers.

Enfin, la Direction des affaires sociales a participé à deux rencontres fédérales-provinciales se rapportant à la fonction publique, l'une en novembre 1976 et l'autre en janvier 1977, consacrées aux lignes de conduite à tenir en matière d'administration du personnel.

## 3.4 L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

Un grand nombre de sujets reliés au droit criminel, à l'administration de la justice et aux services correctionnels ont été abordés lors d'une conférence fédérale-provinciale des procureurs généraux en juin 1976 et des procureurs généraux des provinces en juin 1976 et février 1977. Les mêmes sujets ont été repris lors d'une rencontre interprovinciale des sous-procureurs généraux en novembre 1976 et de deux réunions fédérales-provinciales des sous-ministres chargés des services correctionnels en juin 1976 et en mars 1977. Ont figuré à l'ordre du jour de ces diverses réunions la question des responsabilités en matière de poursuite, de la juridiction de la Cour fédérale, de l'avant-projet de loi fédéral sur les jeunes contrevenants, du rôle des procureurs généraux des provinces dans les causes pouvant avoir des répercussions impor-

tantes sur les juridictions provinciales, de la réforme du droit de la famille et des échanges bilatéraux de délinquants.

### 3.5 LES AFFAIRES MUNICIPALES ET L'HABITATION

Au sujet des affaires municipales et de l'habitation, le M.A.I. a participé à la rencontre intergouvernementale, de niveau ministériel, d'août 1976. Il a aussi participé aux réunions de mai 1976 et de septembre 1976, au niveau des fonctionnaires, consacrées au Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales (CIRUR). L'année 1976-77 n'a connu aucune réunion intergouvernementale spécifiquement consacrée aux problèmes de l'habitation sauf en ce qui a trait à la négociation des ententes sur l'habitation. Ainsi, quatre ententes ayant trait à l'habitation ont été conclues entre la Société d'habitation du Québec et la Société centrale d'hypothèques et de logement au cours de l'année. Le M.A.I. a participé à la négociation de ces quatre ententes, relatives au logement public et étudiant, à l'amélioration de quartiers, aux logements à prix modique, à l'acquisition et l'aménagement de terrains. Ces quatre ententes permettent essentiellement à la Société d'habitation du Québec de profiter des fonds disponibles en vertu de la Loi nationale sur l'habitation afin de mettre en oeuvre certains programmes d'habitation.

D'autre part, le ministère des Affaires intergouvernementales a participé à l'élaboration de deux ententes conclues avec le gouvernement fédéral dont une entente complémentaire de l'entente générale du 7 janvier 1972 sur le réseau routier de la région de l'Outaouais et une entente sur l'échange de droits immobiliers en vue de la construction de Place d'Accueil dans la ville de Hull. Le Service des affaires de la capitale canadienne du M.A.I., qui s'est occupé activement de la préparation de ces ententes, a, par ailleurs, cessé d'exister après que le gouvernement eut créé le ministère d'État à l'Aménagement à la fin de 1976. Ainsi, l'aspect sectoriel de l'aménagement dans cette région relève désormais du ministre d'État à l'Aménagement cependant que le M.A.I. assume, à cet égard, la coordination des relations avec le gouvernement fédéral et la Commission de la capitale canadienne.

### 3.6 L'IMMIGRATION

Pour en venir maintenant au dossier de l'immigration, le M.A.I. a participé à plusieurs réunions du Comité mixte fédéral-provincial mis sur pied en vue de l'application de l'entente Andras-Bienvenue en 1975. Notons toutefois qu'en décembre 1976, le Québec s'est abstenu de participer à ce comité, suite au refus de la partie fédérale d'en élargir le mandat de façon à traiter de l'élaboration des politiques mêmes d'immigration. Notons aussi que l'année 1976-77 a été marquée par la volonté du Québec de jouer un rôle de plus en plus important dans le domaine de l'immigration. Le M.A.I. a participé aux diverses initiatives du gouvernement du Québec, notamment à la réaction de ce dernier devant le projet de loi C-24, visant à refondre l'ensemble de la politique canadienne d'immigration.

## Chapitre 4: Les affaires éducatives et culturelles

### 4.1 L'ÉDUCATION

Les relations intergouvernementales dans le domaine de l'éducation demeurent en très grande partie canalisées à travers le Conseil canadien des ministres de l'Éducation. Au cours de l'année 1976-77, cet organisme a tenu trois rencontres auxquelles des représentants du gouvernement du Québec ont participé. De plus, les sous-ministres de l'Éducation, lesquels forment le Comité consultatif du C.M.E.C., se sont eux aussi réunis à diverses reprises. Le M.A.I. a pris une part active à l'élaboration des positions exprimées au nom du gouvernement du Québec lors de ces rencontres. C'est ainsi que le ministre de l'Éducation du Québec, d'accord avec son collègue des Affaires intergouvernementales, a exprimé clairement, lors de la rencontre du C.M.E.C. tenue à Québec en 1977, que le gouvernement du Québec entendait s'assurer que cet organisme conserve son caractère interprovincial, indépendant de toute intervention du gouvernement fédéral. Le ministère des Affaires intergouvernementales a également

eu à traiter un grand nombre de questions impliquant à divers titres le ministère de l'Éducation ou des organismes d'éducation du Québec avec d'autres gouvernements du Canada.

Comme plusieurs ministères du gouvernement fédéral ont des besoins spécifiques de formation pour leurs employés ou certaines personnes vis-à-vis desquelles ce gouvernement a une responsabilité particulière, des négociations ont eu lieu régulièrement entre le gouvernement fédéral et le ministère de l'Éducation du Québec, afin que celui-ci puisse fournir les services appropriés. Deux ententes, l'une portant sur le recyclage des employés des Postes et l'autre portant sur le recyclage d'employés de la Garde côtière canadienne, ont été conclues en 1976-77. De plus, le gouvernement du Québec a autorisé plusieurs organismes scolaires à conclure des ententes de services avec le ministère fédéral de la Défense en vue de la scolarisation des militaires et des enfants de militaires stationnés au Québec ainsi qu'avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord pour la scolarisation des Indiens du Québec.

### 4.2 LA CULTURE

Dans le secteur de la culture, le M.A.I. a pris part à de nombreuses rencontres relatives à un projet d'entente générale Québec-Ottawa sur le patrimoine, notamment au sujet du projet fédéral de restauration de l'Ilot de l'arsenal situé dans le Vieux Québec. Le M.A.I. a aussi participé à une rencontre du ministre des Affaires culturelles avec les représentants du Conseil du trésor à la suite de la publication du Livre vert du ministre des Affaires culturelles de même qu'à un certain nombre de rencontres de fonctionnaires consacrées au même sujet. Enfin, le M.A.I. s'est intéressé au dossier du droit d'auteur, à celui des politiques à l'égard des musées, à celui des biens culturels.

Les deux organismes les plus importants en matière de relations culturelles interprovinciales et fédérales-provinciales, soit l'Assemblée des administrateurs d'art et le Conseil des directeurs de la culture, se sont réunis à deux reprises au cours de l'année. Dans chaque cas, le M.A.I. a participé à la définition des positions qu'il convenait d'adopter.

Les questions linguistiques ont continué de faire l'objet de nombreuses interventions sur le plan intergouvernemental. Qu'il suffise de rappeler le débat entourant le conflit relatif à l'utilisation du français dans les communications aériennes, la publication du rapport du second comité consultatif fédéral sur les districts bilingues, les discussions constitutionnelles entourant les dispositions linguistiques ainsi que les pourparlers sur les compétences en matière de toponymie, toutes questions auxquelles le M.A.I. a fourni son expertise.

Les programmes découlant des accords Québec-Ottawa sur l'enseignement de la langue seconde et l'enseignement dans la langue de la minorité ont également fait l'objet de plusieurs rencontres, auxquelles la Direction des affaires éducatives et culturelles a participé en coopération étroite avec le ministère de l'Éducation.

### 4.3 LA JEUNESSE, LES LOISIRS ET LES SPORTS

En matière de sports, l'année 1976-77 a été principalement marquée par les nombreuses discussions fédérales-provinciales nécessitées par la tenue des Jeux olympiques de Montréal. Le M.A.I. a participé, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, à l'élaboration des dossiers relatifs à la préparation des athlètes québécois et à l'harmonisation nécessaire du programme fédéral "Game Plan" et «Mission Québec 1976».

De plus, la préparation de la troisième conférence interprovinciale des ministres des Loisirs a justifié plusieurs rencontres du Comité interprovincial des sous-ministres des Loisirs et du Comité exécutif des sous-ministres. Les thèmes inscrits à l'ordre du jour de la conférence des ministres ont nécessité de nombreux travaux de la part du M.A.I.

Enfin, le Conseil des directeurs provinciaux des sports et des loisirs a tenu deux réunions générales au cours desquelles des questions d'intérêt commun aux dix provinces

ont été abordées. À chacune de ces réunions, les représentants fédéraux de la Direction de la santé et du sport amateur ont été invités à échanger certaines idées avec les représentants provinciaux. Le M.A.I. a collaboré, avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, dans la préparation de ces rencontres, travaillant à élaborer les positions québécoises sur chacun des thèmes abordés.

### 4.4 LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Il est apparu évident, au cours des dernières années, que les gouvernements ont pris conscience de l'importance de la science et de la technologie comme facteurs de développement social et économique. Bien qu'on se soit donné, à Ottawa comme à Québec, certains outils d'élaboration et de mise en oeuvre des politiques scientifiques, il demeure que les actions des deux ordres de gouvernement s'exécutent de façon parallèle mais sans concertation véritable. Le secteur de la recherche universitaire a toutefois fait l'objet d'une certaine concertation. La création, en 1976, suite aux démarches du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, d'un comité fédéral-provincial sur la recherche universitaire, représente un progrès intéressant en ce sens. Le M.A.I. suit de près les activités de ce nouvel organisme, cela en collaboration étroite avec le ministère de l'Éducation. D'autre part, le M.A.I. a poursuivi l'étude de nombreux dossiers intergouvernementaux touchant au domaine scientifique et technologique, notamment les dossiers de l'aide fédérale à la recherche industrielle et de la répartition géographique des laboratoires.

### 4.5 LE TOURISME, LA CHASSE ET LA PÊCHE

Les domaines du tourisme, des parcs et de la faune ont donné lieu à de nombreuses rencontres intergouvernementales. Cependant, peu de décisions importantes ont été prises au cours de ces rencontres, même si on a noté une certaine évolution qui laisse présager des discussions plus élaborées au niveau des principes et des politiques générales. À ce point de vue, le M.A.I. a joué un rôle actif lors de la première rencontre des ministres fédéral et provinciaux responsables des parcs de même qu'à la première conférence interprovinciale des ministres responsables du tourisme.

D'autre part, le M.A.I. a joué un rôle important dans l'élaboration d'une position québécoise relative au projet de loi fédéral concernant l'aménagement et la gestion des ports de pêche et de plaisance au Canada. De plus, il a suivi de très près les discussions portant sur l'établissement, au Québec, de nouvelles réserves fauniques fédérales. Dans cet ordre d'idée, les gouvernements du Québec et du Canada ont convenu de signer une entente au sujet de certaines activités fédérales dans le parc de l'Ile Bonaventure. Les principales dispositions de cette entente concernent l'interprétation de la nature sur l'île et l'entretien des installations portuaires qui s'y trouvent. De plus, les deux gouvernements ont poursuivi leurs discussions au sujet de l'entente auxiliaire sur le développement de l'industrie touristique.

Enfin, les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick se sont entendus au sujet d'un accord concernant la protection et l'exploitation de la rivière Patapédia pour les fins de la pêche sportive du saumon, cette entente se rapportant à la partie de la rivière Patapédia servant de frontière aux deux provinces.

### 4.6 LES COMMUNICATIONS

Au sujet des communications, l'année 1976-77 aura vu la reprise du dialogue entre le gouvernement fédéral et les provinces, dialogue momentanément rompu en juillet 1975 à l'issue de la deuxième conférence fédérale-provinciale sur les communications. Rappelons qu'à cette occasion, le ministre fédéral avait opposé une fin de non-recevoir aux propositions communes des provinces élaborées à la suite de cette conférence interprovinciale des ministres et de nombreuses réunions de fonctionnaires provinciaux tenues entre novembre 1972 et octobre 1974. La mise en veilleuse de l'interprovincialisme se conjuguant avec l'arrivée de nouveaux ministres responsables des communications dans à peu près toutes les provinces devait, en effet, déclencher une série de discussions bilatérales. Ainsi, la rencontre des ministres

canadiens et québécois des Communications, tenue le 11 juin 1976, eut comme résultat pratique la mise sur pied d'un comité de fonctionnaires Québec-Ottawa, dont le mandat était de trouver des aménagements possibles réconciliant les positions des deux gouvernements. Les quatre séances de ce groupe de travail n'ont cependant pas réussi à faire débloquer l'impasse du contentieux fédéral-québécois en ce domaine. C'est d'ailleurs à la lumière de ce désolant constat d'échec que le Québec refusa de participer à la première réunion du Conseil des ministres des Communications à la fin de mars 1977 à Edmonton. Pour le ministre québécois des Communications, ce conseil, strictement consultatif, mis sur pied en juillet 1975, n'était pas le forum où la question du partage des responsabilités dans le domaine des communications pouvait se discuter. Les représentants du Canada et des autres provinces présents à Edmonton devaient d'ailleurs reconnaître la justesse de l'argumentation québécoise puisqu'ils convinrent de l'abolition de leur Conseil des ministres des Communications.

Le M.A.I. a participé à toutes ces discussions et négociations relatives aux problèmes des communications, cela en coopération avec le ministère des Communications du Québec.

Sur le plan judiciaire, rappelons enfin que le Québec a contesté devant la Cour suprême du Canada une décision de la Cour d'appel déclarant nulles et sans effet les ordonnances de la Régie des services publics concernant une entreprise de câblodistribution dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie. Le M.A.I. a suivi de près ce débat.

### 4.7 LA COOPÉRATION INTERPROVINCIALE

Au cours de l'exercice 1976-77, de nombreuses activités se sont déroulées sous l'égide de la coopération interprovinciale, notamment celles qui découlent des accords de coopération que le Québec a signés en 1969 avec l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Depuis cette époque, les actions de coopération interprovinciale se situant dans un tel cadre ont reçu une attention particulière. Ce sont les secteurs éducatif et culturel qui ont absorbé la majeure partie des activités.

En matière de coopération avec l'Ontario, les activités ont porté sur des échanges d'enseignants ainsi que sur des échanges entre les collèges et les universités et aussi sur des échanges de jeunes. Le secteur culturel a vu se réaliser des échanges dans les domaines des arts d'interprétation et des arts populaires. Aussi, de nombreux stages et missions techniques ont été effectués dans les domaines de l'administration publique comme la justice, l'agriculture, les terres et forêts, la fonction publique et l'immigration. Tout indique que l'on verra un accroissement considérable des activités de coopération dans ces secteurs.

Quant à la coopération avec le Nouveau-Brunswick, c'est le secteur culturel qui a eu la vedette en 1976-77 puisque les activités découlant de l'entente de 1969 se sont traduites par des échanges se rapportant aux arts populaires de même qu'en une recherche conjointe sur le folklore acadien.

Outre ces activités dans le cadre formel des accords de coopérations, le Québec a réalisé des activités ponctuelles avec d'autres provinces canadiennes et diverses associations. Qu'il suffise de mentionner, à ce sujet, les activités suivantes: semaine québécoise en Colombie-Britannique, tournée du Théâtre du Pissenlit dans les provinces de l'Ouest, participation au Congrès international de la littérature de jeunesse (Colombie-Britannique), échanges d'emplois d'été pour étudiants des universités avec le Manitoba et l'Ile-du-Prince-Édouard, participation au colloque «Échanges sur les études canadiennes» et enfin, réalisation de différents stages techniques et de missions à travers le Canada.

## Chapitre 5: Le Bureau du Québec à Toronto (directeur du bureau: Thomas Moorse; effectifs: 3)

En 1976-77, le rôle du Bureau du Québec à Toronto s'est accru de façon significative. Afin de répondre aux nouveaux besoins, il a fallu augmenter quelque peu ses effectifs et aménager dans des locaux plus vastes.

Malgré la conjoncture économique peu favorable dans plusieurs secteurs d'activité,

tant au Canada qu'aux États-Unis, plusieurs compagnies manufacturières ont étudié la possibilité d'investir au Québec. Dans le domaine du commerce, vingt-deux compagnies ont ouvert (18) ou sont sur le point d'ouvrir (4) un établissement au Québec. Par ailleurs, vingt-cinq compagnies québécoises à la recherche d'agents manufacturiers ou cherchant à oeuvrer directement sur le marché ontarien ont fait appel aux services du Bureau.

Plusieurs démarches ont été entreprises en vue de faciliter la vente de meubles, de bois et de vêtements en Ontario. Grâce à des actions directes du Bureau ainsi qu'à la promotion et à la diffusion d'études préparées par le ministère de l'Industrie et du Commerce, près d'une centaine de dossiers ont été ouverts en 1976-77. Durant cette période, trente visites industrielles ont été effectuées en Ontario; en outre, il y eut dix-huit participations à des expositions commerciales.

En matière de tourisme, le Bureau du Québec à Toronto a reçu une moyenne de vingt-cinq appels téléphoniques par jour pour obtenir des renseignements. Les intéressés firent demande de brochures diverses et de cartes routières. Près de 20,000 documents d'information furent transmis à la suite de ces requêtes. Quelques demandes d'information arrivèrent quotidiennement par courrier ou furent soumises lors de visites personnelles.

On compta environ soixante appels par semaine de personnes désirant des renseignements divers au sujet de services gouvernementaux, de la politique québécoise, de la culture et de l'actualité. Par ailleurs, les préposés à l'accueil firent un certain nombre d'envois de documents divers tels que permis, formulaires d'impôt sur le revenu et certificats de naissance.

Le personnel du bureau torontois a aussi participé à la préparation de visites de représentants du gouvernement québécois aussi bien à Toronto qu'en d'autres villes de l'Ontario. Diverses entrevues furent accordées aux représentants de la presse orale et écrite tant par les représentants du gouvernement de passage en Ontario que par ceux du bureau torontois. Statistiques et documents furent aussi mis à la disposition des journalistes.

Une revue de presse hebdomadaire est également préparée par le personnel du bureau torontois et distribuée aux délégations et aux divers bureaux du gouvernement québécois à l'étranger ainsi qu'à plusieurs ministères québécois.

# TROISIÈME PARTIE

## LES AFFAIRES INTERNATIONALES

### Introduction

La responsabilité des affaires internationales au sein du ministère des Affaires intergouvernementales incombe à deux directions générales: la Direction générale des relations internationales et la Direction générale de la coopération internationale.

La Direction générale des relations internationales assure, pour sa part, l'orientation et la planification des relations du Québec avec l'étranger. À ce titre, elle veille plus particulièrement à la négociation des ententes avec les autres gouvernements et à l'administration du réseau des délégations du Québec à l'étranger. Elle s'occupe également, de concert avec la Direction du protocole, de l'organisation des voyages de ministres québécois à l'étranger et des visites de ministres, de diplomates, de consuls ou de hauts fonctionnaires de l'étranger au Québec.

Ces multiples tâches s'accomplissent, souvent en collaboration avec différents ministères québécois impliqués, au sein de quatre directions: la Direction Europe, la Direction des Amériques, la Direction Afrique, Asie et Océanie et la Direction des organisations internationales.

La Direction Europe revêt une importance particulière du fait que trois des quatre délégations générales du Québec (Paris, Bruxelles, Londres) sont implantées sur ce continent et que la plupart des échanges, au chapitre des relations internationales et de la coopération, se font avec les pays européens, en particulier avec la France. Afin d'assurer l'accroissement, la diversification et une meilleure coordination de ses relations avec l'Europe, le ministère a augmenté récemment ses effectifs dans plusieurs pays européens tout en accroissant le nombre de ceux qui, au Québec, sont chargés de l'orientation des relations politiques et de la réalisation des échanges avec cette région du monde.

La Direction des Amériques s'occupe presque exclusivement des relations du Québec avec les États-Unis, où le Québec compte cinq délégations (Boston, Lafayette, Dallas, Los Angeles et Chicago) et une délégation générale (New-York).

Désireux de multiplier ses rapports bilatéraux avec les États d'Afrique et d'Asie, le Québec maintient dans cette partie du globe une présence dynamique, grâce surtout à l'activité de ses enseignants et de ses techniciens. Dans cette perspective, la Direction Afrique, Asie et Océanie doit élaborer une politique susceptible de correspondre aux intérêts et aux préoccupations des Québécois et de leurs partenaires internationaux.

Enfin, la Direction des organisations internationales a comme objectif d'assurer la participation des ministères et des organismes québécois aux activités et aux programmes des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales. Le Québec a d'abord privilégié les institutions internationales francophones mais il se propose désormais de porter plus d'attention aux autres organisations internationales.

L'autre direction générale impliquée dans les affaires internationales, la Direction générale de la coopération internationale, assume pour sa part, la responsabilité de la conception, de l'élaboration, de la réalisation et de l'évaluation d'une politique de coopération internationale dans tous les secteurs où les échanges sont les plus susceptibles de favoriser le développement et le rayonnement culturel, éducatif, social, institutionnel et économique du Québec.

Pour atteindre cet objectif, la Direction générale de la coopération internationale s'est dotée, en plus d'un secrétariat et de services administratifs, de cinq directions sectorielles: les affaires éducatives, les affaires culturelles, les affaires sociales et institutionnelles, les affaires économiques et les programmes multilatéraux.

La Direction des affaires éducatives a pour rôle principal de promouvoir le développement de l'éducation au Québec et à l'extérieur, en favorisant, par des échanges bilatéraux de toutes sortes, l'accès aux ressources complémentaires de chacune des parties. Les échanges touchent tous les niveaux d'enseignement et toutes les catégories de personnes reliées au système éducatif: administrateurs, professeurs, chercheurs et étudiants.

La responsabilité première de la Direction des affaires culturelles est de faire connaître la culture québécoise. C'est par le canal de multiples accords bilatéraux et en collaboration étroite avec les délégations du Québec dans le monde, que cette direction s'efforce de promouvoir et de diffuser la culture québécoise sous toutes ses facettes à l'étranger.

La Direction des affaires sociales et institutionnelles supervise les programmes de coopération réalisés dans le cadre des organismes québécois qui sont regroupés, les uns dans la mission sociale de l'État, les autres dans la mission administrative et gouvernementale. Ces programmes touchent donc surtout les questions de santé, de services sociaux et d'administration gouvernementale.

La Direction des affaires économiques travaille, elle, en collaboration étroite, tant avec le secteur privé (surtout petite et moyenne entreprise) qu'avec le secteur public (ministères, sociétés, régies...). Elle encourage la coopération économique sous toutes ses formes, organisant des missions et des stages d'appui industriel ou de formation professionnelle.

Enfin, la Direction des programmes multilatéraux assume la tâche de planifier, d'élaborer, de réaliser et d'évaluer les programmes de coopération du Québec avec l'étranger, en collaboration avec un organisme tiers, gouvernemetal ou non gouvernemental; elle travaille en particulier avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Elle doit veiller, par ses opérations, à assurer une présence active du Québec et favoriser ainsi son rayonnement.

## Chapitre 1:

### L'AMÉRIQUE

L'essentiel des activités du ministère des Affaires intergouvernementales en Amérique, en dehors du Canada, s'est déroulé aux États-Unis.

Ainsi, la Délégation générale du Québec à New-York étend son action sur l'ensemble des États de la côte atlantique alors que la Délégation de Boston s'occupe des États de la Nouvelle-Angleterre. La Délégation de Chicago, pour sa part, couvre tout le centre-ouest américain, celle de Dallas, le territoire des États du sud-est et celle de Los Angeles, les États du sud-ouest. Enfin Lafayette s'occupe exclusivement de la Louisiane.

Toutes ces délégations veulent assurer la présence du Québec dans les grands centres américains tout en les informant sur la vie politique, économique, sociale et culturelle du Québec. Toutes, sauf Lafayette, dont le mandat est d'abord éducatif et culturel, visent principalement à la promotion économique et au développement industriel. Les délégations de New-York, Boston et Chicago comptent en outre une section spécialisée en matière touristique.

De plus, soucieuses d'élargir et de diversifier leurs secteurs d'intervention, les délégations ont poursuivi en 1976-1977 les efforts déjà entrepris vers une connaissance plus approfondie du milieu et vers une présence plus insistante auprès des différents éléments de la population et de ses groupements représentatifs.

Enfin, il faut souligner, sur tout le territoire américain, un accroissement constant des demandes d'information sur le Québec.

#### 1.1 NEW-YORK (délégué général: Guy Poliquin; effectifs: 10)

La recherche de débouchés commerciaux s'est poursuivie dans le cadre du programme FANTUS entrepris depuis déjà quelques années. Ainsi, plusieurs manufacturiers et industriels québécois se sont prévalus des services

offerts par la Délégation, afin de promouvoir en sol américain la vente et la distribution de leurs produits. La participation à des expositions ou à d'autres types de promotion publicitaire a aussi contribué à mettre en valeur la production manufacturière québécoise. C'est aussi dans le même esprit qu'un certain nombre de missions, d'ordre technique et à vocation économique et financière, ont été organisées.

De plus, la Délégation a participé à l'émission d'une somme importante d'obligations sur le marché privé pour l'Hydro-Québec et a contresigné des obligations et des débantures pour le gouvernement du Québec, l'Hydro-Québec et la Communauté urbaine de Montréal.

Le service touristique, situé en plein centre du Rockefeller Center, reçoit toujours un grand nombre de demandes d'nformation sur le Québec, tant par des gens qui visitent l'agence que par correspondance. Tout en s'efforçant de répondre adéquatement à ces nombreuses demandes, le service n'en néglige pas pour autant la promotion touristique auprès surtout des milieux spécialisés comme les journalistes et les agents de voyages.

La promotion éducative et culturelle, pour sa part, s'effectue surtout par la participation assidue à des conférences spécialisées, par l'octroi de bourses de séjour ou de sensibilisation et de bourses de stages, par la présentation de spectacles d'artistes québécois et par le maintien de contacts constants, en particulier auprès des représentants de l'Alliance Française à New-York.

Enfin, au niveau des missions et des visites ministérielles, il faut souligner la présence à l'Economic Club de New-York de monsieur René Lévesque, Premier ministre du Québec. Il était accompagné pour cette circonstance de messieurs Jacques Parizeau, ministre des Finances, Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, et Guy Joron, ministre délégué à l'Énergie.

En plus de cette visite, il faut mentionner les visites de messieurs Bernard Landry, ministre d'État au Développement économique et Yves Duhaime, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. De même, il faut souligner le rôle joué par la Délégation dans l'organisation de deux missions ministérielles d'envergure: une mission technique, dirigée par monsieur Robert Burns, ministre d'État à la Réforme parlementaire et une mission de parlementaires du gouvernement du Québec venus participer à la semaine de la francophonie aux Nations Unies au mois d'avril 1976.

### 1.2 BOSTON (délégué: Guy Brossard; effectifs: 4)

La prospection des marchés américains et québécois a permis à des manufacturiers des deux régions d'élargir leurs circuits réciproques de commercialisation et même de s'associer en vue de réaliser des projets d'accords concernant la fabrication conjointe de certains produits.

La région géographique couverte par cette Délégation représente un des bassins touristiques les plus importants pour le Québec. Aussi la promotion touristique y est-elle très dynamique et axée surtout sur les rencontres avec le public intéressé et vers de nombreux contacts auprès des grossistes en voyages organisés et des directeurs de tournées touristiques.

La promotion éducative et culturelle a pris une place importante au sein de cette Délégation surtout depuis l'arrivée d'un conseiller culturel en juin 1975. Ainsi, outre le détachement de plusieurs conférenciers et délégués à divers séminaires et manifestations tenus dans les institutions universitaires, il faut souligner l'aide apportée au développement d'un programme d'études québécoises à l'Université du Maine, à Orono. Un spécialiste québécois y est détaché en permanence afin d'assurer l'organisation et le développement de ce programme alors qu'en contre-partie un professeur de l'Université d'Orono poursuit des études de 2e cycle en civilisation québécoise à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Le Québec était présent aussi à divers congrès et colloques (congrès du Richelieu international, colloque "Librairies and the franco-americans", National Playwriter Conference). Il convient de mentionner de plus l'effort particulier fait au niveau de la diffusion et de la promotion du livre québécois: acquisition par la bibliothèque de l'État du Maine de plu-

sieurs publications québécoises, tournée d'information et de promotion dans trois villes du Maine et première perçée de l'Éditeur officiel du Québec en Nouvelle-Angleterre.

De même, on ne peut passer sous silence la participation du Québec à deux manifestations d'envergure: le 2e Festival franco-américain de New-Bedford (spectacle d'un folkloriste québécois, exposition de photographies et présentation de films) et la Semaine francophone à Boston du 20 au 26 mai 1976 (exposition de photographies et lancement du livre «Une Amérique française»).

### 1.3 CHICAGO (délégué Réginald Bourgeois; effectifs: 2)

La priorité est accordée, au sein de cette Délégation, à la promotion industrielle, économique et commerciale du Québec. La prospection industrielle se poursuit de façon systématique elle aussi, dans le cadre du programme FANTUS. Des contacts fréquents et assidus auprès des industriels de la région sont nécessaires afin de les conseiller et surtout de les informer judicieusement sur les multiples avantages qu'offre le Québec. À cela, s'ajoute une disponibilité constante vis-à-vis les manufacturiers québécois désireux d'étendre leur marché vers cette région des États-Unis, ou qui projettent des accords de participation ou d'association avec des manufacturiers américains.

La commercialisation de produits québécois a aussi connu une percée intéressante dans le centre-ouest américain grâce aux opérations publicitaires dans les principaux journaux de la région et grâce aussi, à la participation d'industriels québécois à diverses foires commerciales et expositions. L'exemple le plus significatif à cet égard est certes celui de la percée réalisée dans le secteur du vêtement.

Sur le plan touristique, la Délégation entretient des relations soutenues avec plus de 3,500 agents de voyages et grossistes de la région en plus de participer activement à la présentation des programmes d'hiver et d'été d'Air Canada. Les services touristiques alimentent aussi, à intervalles réguliers, les journaux du centre-ouest de tout le matériel publicitaire nécessaire.

En matière éducative et culturelle, la Délégation a contribué d'une façon importante à l'expansion et à la réussite du programme d'études canadiennes, entrepris en 1975-76 à l'Université Northwestern. Ce programme acorde une place privilégiée à l'étude de la civilisation québécoise.

De plus, plusieurs artistes québécois ont participé à diverses manifestations culturelles, ce qui a permis de mieux faire connaître la production artistique du Québec et son patrimoine culturel et historique.

Le Québec était présent aussi au festival du film, "Facets Multimedia", pour étudier les possibilités de commercialisation du film québécois, de même qu'au congrès annuel de "L'American Library Association", auquel la Bibliothèque Nationale du Québec, en tant que membre, doit assister.

### 1.4 DALLAS (délégué: Alfred Dansereau; effectif: 1)

Les activités majeures de cette Délégation, en 1976-1977, se sont orientées vers la recherche des investissements et la promotion industrielle. Considérant, qu'au stade actuel, la promotion industrielle est plus importante que la mise en marché, la délégation a apporté son aide à plusieurs manufacturiers québécois désireux de participer à certaines expositions ou à des congrès.

Plusieurs missions techniques ont aussi été réalisées, parmi lesquelles il faut mentionner celle effectuée par la haute direction de SOQUIP, afin de faire connaître aux compagnies de pétrole indépendantes les bassins dotés d'un potentiel pétrolier au Québec.

Enfin, la Délégation reçoit de nombreuses demandes de renseignements d'agences de voyages, de firmes ou d'associations qui désirent organiser leur congrès annuel au Québec. Ces demandes se sont légèrement intensifiées depuis que la compagnie Air Canada a établi une ligne directe entre Dallas et Toronto.

### 1.5 LOS ANGELES (Délégué: James Donovan; effectifs: 2)

L'activité de la Délégation a été en majeure partie consacrée à l'étude et à l'analyse des circuits de distribution et de commercia-

lisation des produits québécois et ce, en accord avec les nouvelles orientations prioritaires du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Plusieurs accords industriels de coproduction ont été réalisés dans le cadre du "Defence Sharing Program", ce qui a permis de favoriser et d'accentuer le volume des ventes de produits manufacturiers québécois dans cette région du Sud-ouest américain.

Afin de satisfaire la demande en matière de tourisme, la Délégation maintient des contacts réguliers avec les agences de voyages et les grossistes tout en répondant le plus efficacement possible à la demande émanant du public en général.

Dans le domaine éducatif et culturel, cinq longs métrages québécois et une dizaine de courts métrages furent projetés dans le cadre d'un festival du film québécois organisé par la firme NU-IMAGE FILM. Le ministère a apporté une contribution substantielle à la réalisation de ce projet. De plus, la Délégation a profité d'une abondante documentation sur les cours de français langue seconde offerts au Québec.

### 1.6 LAFAYETTE (délégué: Jules Poisson; effectifs: 2)

Depuis 1967, le Québec a entrepris officiellement des relations de coopération avec la Louisiane. Jusqu'à maintenant, les principales activités de coopération ont porté sur le développement et la promotion de l'enseignement du français. Dans cet esprit, la Délégation participe à la préparation de la rencontre annuelle Québec-Louisiane et collabore étroitement avec le "Council for the Development of French in Louisiane" (CODOFIL). En tant que représentant officiel du Québec auprès du "State Board of Education" de la Louisiane, la Délégation veille à l'élaboration et à la mise en application des programmes de coopération intervenus entre le Québec, le CODOFIL et l'État de la Louisiane.

Il convient de mentionner aussi, qu'outre l'envoi par le Québec d'un contingent d'une cinquantaine de moniteurs de français, langue seconde, des stages au Cegep de Jonquière sont prévus annuellement pour une centaine d'enseignants et jeunes louisianais désireux de se perfectionner dans la langue française. L'Université d'État de Bâton Rouge reçoit un nombre équivalent de professeurs québécois d'anglais, langue seconde, afin de leur permettre de se perfectionner.

La Délégation maintient de plus, des contacts réguliers et assidus avec les principaux média d'information de la Louisiane. Elle a ainsi collaboré à la réalisation de plusieurs projets de la presse écrite et électronique (Weekend Magazine de Toronto et Présent Québécois de Radio-Canada) et participé à l'organisation de manifestations culturelles.

### 1.7 HAITÏ (chef de poste: Julien Aubert; effectifs: 3)

La Délégation du Québec en Haïti fut ouverte en septembre 1976 avec pour principale mission de s'occuper de l'émigration d'Haïtiens vers le Québec. Dès sa mise en opération elle ne reçut pas moins de 2,000 candidatures par jour. Vers le 15 novembre, les bureaux de la Délégation se trouvaient dans l'obligation de fermer leurs portes au public afin de permettre l'analyse de quelques 10,000 dossiers. Les nouveaux aspirants à l'immigration au Québec furent par la suite invités à présenter leur candidature par la poste et cette procédure devait réduire le nombre de demandes à une vingtaine par semaine.

Dès l'ouverture du bureau, la coopération avec le service de la main-d'oeuvre et de l'immigration de l'Ambassade du Canada a pu se réaliser sans heurt dans le cadre de l'entente Andras / Bienvenue.

## Chapitre 2:

### L'EUROPE

Avec les États-Unis, l'Europe est certes la région du monde où le Québec fait le plus sentir sa présence, avec cinq Délégations, dont trois Délégations générales établies respectivement à Londres, Paris et Bruxelles. Les deux autres Délégations sont situées en Italie (à Milan) et en Allemagne (à Dusseldorf).

### 2.1 LA FRANCE (délégué général: François Cloutier; effectifs: 26)

La France est le pays avec lequel le Québec entretient les relations les plus intenses et les plus continues. La coopération franco-québécoise se poursuit depuis plus de

dix ans et sa vitalité est sans cesse grandissante dans tous les domaines.

En France, le Québec est représenté par sa Délégation générale à Paris; celle-ci entretient des relations directes avec le gouvernement de la République française.

La Délégation maintient aussi des contacts avec les organisations internationales établies dans la capitale française (ACCT, OCDE, UNESCO...).

Enfin, la Délégation générale constitue le trait d'union de la coopération franco-québécoise, telle que définie et programmée par les diverses instances franco-québécoises au terme de plusieurs ententes signées entre les deux gouvernements depuis 1964; à ce titre, elle doit assurer le déroulement efficace des projets de coopération, l'évaluation de ces programmes, la définition des orientations et la négociation de protocoles ou accords.

En 1976-1977, les échanges entre le Québec et la France ont continué à s'accroître et à se diversifier, particulièrement à la suite des décisions Bourassa-Chirac de 1974, notamment en ce qui concerne le français, langue de la technique et du travail, la coopération industrielle, les transports, les richesses naturelles et les communications.

**a) La coopération éducative**

Depuis 1972 la coopération universitaire est entrée dans une nouvelle phase, où l'accent est mis davantage sur des projets conjoints de recherche et d'enseignement. Ces projets, dits «intégrés», visent à permettre l'intégration de jeunes diplômés québécois et français dans les équipes universitaires de l'autre partie, à favoriser une intéressante complémentarité de pensée et de méthodes de travail et enfin à amorcer des échanges à long terme entre des équipes québécoises et françaises.

Ainsi, en 1976-1977, dans le cadre de divers projets intégrés, 42 stagiaires français sont venus au Québec pour des stages de trois à dix mois et 41 stagiaires québécois se sont rendus en France. Dans le même esprit, 58 jeunes Français et 105 Québécois ont bénéficié entre avril et août 1976 de bourses d'études; à partir de septembre 1976 le nombre de boursiers français au Québec est passé à 75 et celui des québécois en France à 102. Dans le cadre du programme d'enseignement universitaire (P.E.U.), 73 Français sont venus au Québec alors que 62 Québécois ont séjourné en France.

Toujours dans le domaine de la coopération universitaire, 5 universitaires québécois ont occupé des postes de professeurs associés de civilisation québécoise dans les universités françaises de Caen (Littérature), de Poitiers (Histoire), de Strasbourg (Littérature), d'Aix-en-Provence (Sociologie) et de Bordeaux (Sciences politiques). De plus, suite aux entretiens entre monsieur Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, et monsieur François Cloutier, alors ministre de l'Éducation, en mars 1975, deux autres universitaires québécois ont été nommés en septembre 1976, directeurs d'études associés à l'École des Hautes Études en sciences sociales.

Au niveau collégial, la coopération franco-québécoise a poursuivi, en 1976-1977, les mêmes objectifs que l'année précédente, tout en accordant la priorité à la formation et au perfectionnement des maîtres de l'enseignement professionnel. Plusieurs missions et stages de durées diverses ont eu lieu dans plusieurs domaines comme les sciences et techniques administratives, les sciences et techniques biologiques, les sciences et techniques physiques, etc...

Le programme de stages de perfectionnement à l'intention des enseignants du secteur professionnel des niveaux secondaire et collégial, entrepris en 1975 suite à l'accord Bourassa-Chirac, s'est poursuivi en 1976-1977, alors que près de 400 enseignants ont participé à des stages dans des disciplines comme le commerce et le secrétariat, le meuble et la construction, l'hydrothermie, les sciences graphiques etc...

D'autres programmes, touchant le soutien technologique et l'éducation permanente, ont permis à une trentaine de Québécois et à autant de Français d'effectuer des stages de durée variable.

Enfin, il faut souligner de façon particulière la création d'une revue franco-québécoise de gestion des entreprises. Le lancement de la revue «Gestion, revue internationale de gestion», a eu lieu à Montréal en novembre 1976

et moins d'un an plus tard elle comptait déjà près de 3,000 abonnés. Éditée au Québec, la revue est financée par la partie française et québécoise jusqu'au moment où elle pourra s'autofinancer.

Dans le domaine de l'enseignement élémentaire et secondaire, plusieurs missions d'experts et de praticiens ainsi que des échanges d'enseignants et d'administrateurs ont été organisés en 1976-1977 dans les secteurs de l'enseignement préscolaire, de la pédagogie d'éveil, de la pédagogie de soutien, de la pédagogie du travail autonome et de l'accueil aux enfants d'immigrants.

Le programme « Le Français, langue de la technique et du travail » s'est poursuivi en 1976-1977 en mettant l'accent sur le volet des laboratoires scolaires. Les domaines touchés ont été l'informatique, la couture, l'habillement, les soins esthétiques, le commerce et le secrétariat, l'hydrothermie, le meuble, les sciences graphiques et les techniques de génie civil.

Le programme pour la prospective et l'innovation en éducation, après une phase expérimentale fructueuse, est entré dans une nouvelle phase axée sur le thème: les fonctions, les rôles, les tâches et la formation des personnels scolaires pour l'école de demain. Déjà, le Québec a déposé au Conseil d'orientation pour la prospective et l'innovation en éducation (COPIE) trois études sur les problèmes de formation chez les personnels scolaires.

Le Conseil d'orientation pour l'utilisation du satellite en éducation (COPUSE), créé en 1976, a tenu quant à lui, ses deux premières réunions à Paris en avril 1976 et mars 1977. De plus, les deux coordonnateurs pour la France et le Québec se sont rencontrés à deux reprises et un avant-projet d'expérimentation a été élaboré.

Dans le cadre de la Sous-commission à la recherche scientifique et technologique, 77 Québécois et 81 Français ont bénéficié de stages post-doctoraux et de missions de recherche au cours de la présente année.

Le programme de stages en journalisme a connu un certain essor en 1976-1977 alors que 20 jeunes Québécois et 20 jeunes Français ont profité de stages d'immersion dans le monde de l'information.

Enfin, la coopération éducative profite aussi de divers programmes relevant plus spécifiquement de la coopération culturelle.

**b) La coopération culturelle**

Plusieurs programmes au niveau de la coopération culturelle, visent à rendre le livre spécialisé de langue française plus accessible aux étudiants des universités. Ainsi une subvention franco-québécoise à l'achat du livre scientifique, technique et médical a été renouvellée en 1976-1977 et touchait près de trois cents titres.

De même, un soutien a été accordé à l'Association Medi-Tech-Science. Cet organisme privé à but non lucratif regroupe une quarantaine d'éditeurs français et québécois et s'est donné pour objectif d'informer les professionnels et les étudiants désireux de connaître la production spécialisée du livre francophone.

Le programme d'aide à la corédaction et à la coédition a permis, pour sa part, la parution d'ouvrages spécialisés parmi lesquels « Histoire du Québec », « Information juridique » et « Introduction à l'épidémiologie ».

Toujours dans le domaine du livre, il faut rappeler les échanges et dons réguliers entre des institutions françaises et québécoises. Ainsi les Bibliothèques nationales de France et du Québec procèdent à un échange continu de publications et de livres. D'autre part, l'Éditeur officiel du Québec et la Documentation française procèdent, dans le cadre d'un protocole d'entente existant depuis 1967, à une série d'échanges d'information technique et professionnelle.

La diffusion du livre québécois s'effectue aussi par le biais de certaines expositions comme la Foire internationale du livre de Nice (mai 1976), ou encore, par la participation d'auteurs québécois à diverses manifestations: deux poètes québécois ont participé aux Rencontres poétiques de Rodey du 24 mai au 8 juin 1976.

Enfin, les prix France-Québec et France-Canada, accordés depuis 1966 dans le cadre de la coopération franco-québécoise, ont été attri-

bués pour 1976 respectivement à Jovette Marchessault pour «Comme un enfant de la terre» et à Réjean Ducharme pour «Les Enfantômes».

À ce premier volet de la coopération culturelle, touchant surtout le livre et les auteurs francophones, vient s'ajouter l'ensemble des programmes de coopération qui se sont réalisés par les voies habituelles des échanges artistiques et culturels ainsi que des missions et des stages.

Au nombre des nombreuses manifestations culturelles et artistiques, il faut mentionner la participation de l'ensemble folklorique «Les gens de mon pays» à la Fête internationale de la vigne à Dijon (septembre 1976), les tournées de récitals de Yves Albert, folkloriste et de Pauline Julien, la tournée de spectacles d'animation folklorique de la «Troupe folklorique La Valmongevise». La troupe de théâtre V.G.C.I. a aussi représenté le jeune théâtre québécois au 30e Festival d'Avignon alors que trois Québécois ont assisté au Festival de Nancy, où plus de 350 compagnies théâtrales venant de cinquante pays ont participé à cette manifestation, considérée par les gens de théâtre comme l'une des plus significatives au monde.

Le Québec était aussi représenté au CERIAM, colloque vidéo-locale, au VIDCOM, marché international de la vidéocommunication à Cannes et au MIDEM, marché international du disque et de l'édition musicale.

Enfin, il faut souligner la tenue de deux expositions importantes, la première, en France, portait sur l'oeuvre de Pierre Perreault et s'intitulait «Le Québec sans bon sens» tandis que la seconde, au Québec, avait trait à l'oeuvre de «Louis-Cane», l'un des artistes les plus importants de la nouvelle peinture française.

Enfin plusieurs missions et stages ont été organisés dans le cadre des priorités retenues par la Commission permanente de coopération franco-québécoise.

### c) La coopération en matière sociale

Comme les années précédentes, la majorité des actions de coopération en matière sociale s'est effectuée dans le cadre de la Sous-commission franco-québécoise pour les sciences de la santé. Ainsi, en 1976-1977, 12 chercheurs français et 12 chercheurs québécois ont profité d'un nouveau programme de «recherche médicale sur thème». Ce programme favorise en fait l'établissement de liens structurés entre des équipes françaises et québécoises.

Un autre programme, «recherche médicale hors thème», a entraîné pour sa part 6 Québécois en France et 11 Français au Québec. 33 Québécois et autant de Français ont aussi profité de missions de courte durée respectivement en France et au Québec alors que 24 Québécois ont reçu des bourses de stage de perfectionnement ou de spécialisation dans un centre hospitalier français. De plus, on dénombrait en 1976-1977 deux résidents québécois dans les hôpitaux de l'Assistance publique de Paris et 48 résidents français dans diverses institutions québécoises. Enfin, huit médecins français étaient détachés au Québec à titre de maîtres de conférences agrégés, dans une triple fonction d'enseignant, de praticien et de chercheur.

D'un autre côté, les grandes orientations de base du ministère des Affaires sociales ont continué à faire l'objet d'échanges sous forme de missions et de stages de courte durée. Les principales préoccupations à la base de ces actions ont été la sécurité sociale, le développement des services de santé et des services sociaux, le perfectionnement du personnel, la déficience mentale, l'alcoolisme, la toxicomanie et la prévention scolaire. En tout, une cinquantaine de Québécois et une trentaine de Français ont bénéficié de ces stages et missions.

De plus, 29 stagiaires québécois se sont rendus en France dans le cadre du programme de perfectionnement du personnel du réseau public et para-public des affaires sociales.

En matière de justice les échanges se sont poursuivis entre criminologues québécois et français dans le cadre de trois missions successives ainsi qu'entre personnels des greffes des palais de justice. Enfin, deux missions ont porté sur l'examen des systèmes d'informatique appliqués à la justice et sur l'étude des systèmes de gestion dans les secteurs d'organisation et méthodes et de documentation.

### d) La coopération économique

La coopération économique entre la France et le Québec s'effectue surtout dans le cadre de l'entente ACTIM-MAIQ. Cette entente vise à mettre en relation des entreprises québécoises et françaises afin de leur permettre de se mieux connaître et peut-être, amorcer entre elles des projets de collaboration. Les échanges prennent la forme de missions d'hommes d'affaires à la recherche de nouvelles techniques, de nouveaux produits ou de capitaux, ainsi que des stages de perfectionnement ou de soutien technique.

Ainsi, en 1976-1977, 54 Québécois et 29 Français ont participé à diverses missions de caractère industriel alors que 32 Québécois et 5 Français ont profité de la formule des stages.

Toujours dans le cadre du programme ACTIM-MAIQ, il faut, plus particulièrement, souligner la création de la Société Prophyco Canada, qui oeuvre dans le domaine de la conservation des fruits et légumes et l'implantation à Paris des «Éditions internationales Alain Stanké».

Par ailleurs, les activités de coopération technique à caractère économique, réalisées dans le cadre de la Commission permanente, ont continué à progresser. En effet, de plus en plus de ministères et un grand nombre d'organismes oeuvrant dans le domaine économique utilisent désormais le canal de la Commission permanente. Ainsi, en 1976-1977, pas moins de 231 missions (143 dans le sens Québec-France et 88 dans le sens inverse) et 7 stages (6 Québec-France et 1 France-Québec) ont été réalisés dans les domaines de l'agriculture (42 missions), de l'eau (40), de la géologie et des mines (30), des transports (27), de l'énergie (18) de l'industrie et du commerce (26), des terres et forêts (20) etc...

En somme, on note un accroissement progressif des missions industrielles et un développement notable du nombre de stages de soutien technique à la petite et à la moyenne entreprise.

## 2.2 LA BELGIQUE (délégué général: Jean Deschamps; effectifs: 7)

La Délégation générale du Québec à Bruxelles s'occupe principalement de voir au développement et à l'épanouissement des relations entre le gouvernement du Québec et les autorités belges mais elle agit aussi comme observateur auprès de la Communauté économique européenne, et de là, tente de jeter les ponts d'un dialogue fructueux avec les dirigeants de l'Europe nouvelle. De plus, comme la Délégation générale du Québec à Paris, la Délégation générale de Bruxelles constitue le trait d'union de la coopération belgo-québécoise.

### a) La coopération éducative et culturelle

En 1975-1976, l'évènement marquant des relations belgo-québécoises avait été la création de la Sous-commission belgo-québécoise afin de mettre en oeuvre l'accord culturel canado-belge de 1967 qui, jusque là, était demeuré à toutes fins utiles inopérant. Depuis lors, la Sous-commission a tenu diverses réunions qui lui ont permis de jeter les bases et les orientations de la coopération belgo-québécoise et d'établir un programme d'échanges en matière d'éducation et de culture.

En 1976-1977, les divers programmes prévus ont véritablement démarré. Dans le domaine de l'éducation la coopération s'est surtout faite au niveau universitaire avec un accent particulier sur l'enseignement et la recherche scientifique. Ainsi une cinquantaine de missions de courte et moyenne durée, autant pour les Belges (26) que pour les Québécois (24), et 7 bourses d'études (4 pour les Belges et 3 pour les Québécois) étaient prévues dans le cadre de 19 projets intégrés touchant les sciences de l'administration, les sciences biologiques, les sciences de l'éducation, les sciences physiques et les sciences humaines.

De plus, toujours au niveau universitaire, divers programmes de recherche sur la jeunesse et la culture adolescente ont fait l'objet d'échanges entre des universités belges et québécoises.

Au niveau secondaire, l'échange éventuel d'enseignants a fait l'objet de deux missions exploratoires, une belge et une québécoise. Au niveau élémentaire, on retient une mission belge dans le domaine de l'innovation pédagogique. Il faut souligner aussi la participation

de 4 jeunes Belges à un stage de connaissance de la société québécoise et, en contrepartie, un stage de 4 jeunes Québécois portant sur la Flandre et la Wallonie.

Dans le domaine culturel, plusieurs missions et stages ainsi que diverses manifestations d'envergure ont contribué à une meilleure connaissance des deux pays. Ainsi cinq Québécois se sont rendus en Belgique dans le cadre de deux missions exploratoires, l'une pour identifier les secteurs potentiels de coopération culturelle entre le Québec et la Belgique et l'autre, pour étudier les possibilités de coopération dans les secteurs du patrimoine et de l'inventaire culturel. Une autre mission avait pour objet d'étude le loisir scientifique en Belgique.

D'un autre côté, sept responsables de Foyers culturels belges sont venus au Québec se familiariser avec les expériences québécoises dans le domaine de l'animation culturelle. Deux animateurs belges du mouvement « À Coeur Joie » ont aussi été invités à participer au 4e Choralies internationales, à Sherbrooke.

Enfin, il importe de souligner la participation du Québec à la Foire internationale du livre de Bruxelles, la tenue d'une exposition du livre québécois à Bruxelles et la participation de Madeleine Boucher, au 13e Festival international de la chanson française de SPA.

### b) La coopération en matière sociale

Dans le domaine des affaires sociales, il convient de souligner d'abord une amorce de coopération belgo-québécoise en matière de santé et de bien-être. Ainsi un certain nombre de missions de courte durée ont été réalisées dans les secteurs de la sécurité sociale, le développement des services sociaux et de santé, la planification sociale, les centres de crise et le financement des services de santé. 31 Belges sont aussi venus au Québec pour examiner les réalisations québécoises dans le domaine de l'enfance inadaptée.

De plus, l'Institut de cardiologie de Montréal et l'hôpital de Bavière de Liège ont procédé à un échange de personnels alors que 13 Québécois se rendaient en Belgique et que 8 Belges venaient au Québec.

Enfin, il faut mentionner la mission du commissaire aux incendies du Québec et d'un représentant de l'Institut de police de Nicolet qui se sont rendus en Belgique pour examiner les méthodes de formation des policiers spécialisés en enquête sur les incendies et pour trouver de nouveaux moyens de réduire le nombre considérable d'incendies criminels au Québec.

### c) La coopération économique

La coopération économique entre la Belgique et le Québec s'est surtout effectuée en 1976-1977 dans le cadre du programme de missions et stages de soutien technique à l'entreprise privée et aux ministères à vocation économique. Ainsi, une quinzaine de personnes du domaine de l'assurance se sont rendus en Belgique pour examiner les mesures prises par ce pays pour protéger l'économie nationale contre l'exportation des épargnes canalisées dans le secteur des assurances.

Une autre mission à signaler est celle du directeur de l'Institut national des viandes du Québec auprès de l'Institut de Boucherie-Charcuterie de Namur. À cette occasion il a signé un protocole d'entente avec cette institution belge en vue d'intensifier les échanges entre les deux parties.

## 2.3 LE ROYAUME-UNI ET LES PAYS SCANDINAVES (délégué général: Jean Fournier; effectifs: 9)

La Délégation générale du Québec à Londres s'appuie sur des liens économiques et culturels traditionnels, qui existent depuis longtemps entre le Québec et la Grande-Bretagne, pour entretenir et intensifier les relations déjà existantes entre les deux gouvernements. La Délégation entretient ainsi des liens suivis avec le Foreign and Commonwealth Office et divers autres ministères britanniques et traite également avec les autorités du Commonwealth britannique. Son action s'étend aussi aux pays scandinaves.

### a) La coopération éducative et culturelle

La coopération éducative et culturelle entre le Québec et la Grande-Bretagne s'est

amorcée surtout après 1970, suite à la visite au Québec de Lord Hankey. Depuis, des échanges d'enseignants et des missions d'exploration ont contribué à poser les jalons pour une coopération accrue en particulier dans le domaine de l'enseignement de l'anglais, langue seconde.

Ainsi, depuis septembre 1973, 18 enseignants, dont 5 en 1976-1977, ont participé à un programme d'échanges. Un enseignant québécois de niveau collégial enseigne au Collège du Monde-Uni alors que trois étudiants québécois, finissants du secondaire, bénéficient de bourses d'études d'une durée de deux ans au même collège.

Une mission de préparation et d'organisation pour un stage d'études à l'intention des conseillers pédagogiques d'anglais, langue seconde, a aussi été effectuée cette année. De plus, dans le cadre d'un programme d'études en littérature canadienne comparée et en littérature anglaise, trois boursiers anglais ont terminé en 1976-1977 leur formation de 2e cycle dans des institutions québécoises alors qu'un autre boursier anglais commençait les mêmes études à l'Université Laval.

Enfin, 19 finissants du Conservatoire de Québec ont profité d'un stage d'étude et un bibliothécaire de la Bibliothèque Nationale du Québec a effectué un stage en indexation documentaire à la British National Bibliography.

**b) La coopération en matière sociale**

Un conseiller juridique du Bureau de la législation déléguée du ministère de la Justice s'est rendu en Grande-Bretagne étudier le fonctionnement de la législation déléguée dans ce pays.

Quelques missions ont aussi été organisées dans le cadre des grandes orientations du ministère des Affaires sociales du Québec. Ainsi une quinzaine de personnes ont effectué des visites fructueuses en Angleterre et dans les pays scandinaves pour examiner les domaines des services communautaires et de la déficience mentale.

**c) La coopération économique**

La Délégation générale du Québec à Londres est active dans le domaine économique. Ainsi, elle organise fréquemment des séminaires en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves et maintient un contact régulier avec plusieurs entreprises de ces pays. Elle accorde aussi une attention particulière à la promotion commerciale des produits québécois et les résultats sont assez encourageants.

Quelques missions ont aussi été organisées en 1976-1977. Ainsi, trois personnes du Bureau d'aménagement du réseau express de Montréal (BAREM) se sont rendues en Angleterre, en France et en Allemagne étudier les modalités d'exploitation des transports en commun. Une autre mission, composée de cinq fonctionnaires du ministère des Transports, s'est informée de l'expérience britannique dans l'adoption du système métrique.

Trois spécialistes en sylviculture se sont aussi rendus en Suède examiner les techniques de travaux sylvicoles et de reboisement et un fonctionnaire accompagna toujours en Suède, un groupe privé, désireux de s'équiper du procédé thermomécanique pour fabriquer le papier.

En Finlande, des représentants du Québec assistèrent au XIIIe Congrès annuel de la Société internationale de Photogrammétrie et un groupe du Conseil d'interrogation du Saguenay — Lac St-Jean se rendit dans ce pays pour étudier les divers secteurs coopératifs.

Enfin, il faut signaler la visite au Québec d'un expert islandais des pêches maritimes, dont les connaissances et l'expérience de la pêche au hareng devraient profiter aux pêcheurs québécois.

### 2.4 L'ITALIE ET LA SUISSE (Milan: délégué: Jean-Guy Rivet; effectifs: 2) Rome: chef de poste: René Picard; effectifs: 4)

La coopération entre le Québec et ces deux pays est surtout orientée vers des activités de promotion de la culture québécoise.

Ainsi, un cinéaste québécois a assisté au Festival international du film sur l'art à Asolo, afin de promouvoir la production québécoise auprès des délégués du festival. Le Québec a aussi encouragé la participation de la revue Décormag au Salon du meuble italien.

En Suisse, un professeur de cuivres du Conservatoire de musique de Chicoutimi a assisté au Colloque annuel de la Société internationale des Cornistes et deux représentants de la Bibliothèque Nationale du Québec ont participé à la session du Conseil général de la Fédération internationale des Associations des Bibliothécaires.

### 2.5 LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE (délégué: Richard Fiset; effectifs: 2)

La Délégation du Québec à Dusseldorf a collaboré activement au développement des échanges culturels entre l'Allemagne et le Québec. Ainsi, elle a apporté son assistance à l'Université à Trèves dans l'organisation d'une semaine du Québec, afin de faire connaître la réalité québécoise et de diffuser certains aspects de la culture québécoise.

Dans le même esprit, deux Québécois ont participé au Festival international du film de Berlin et un professeur du Conservatoire de musique de Montréal a siégé comme membre du jury au Concours international d'exécution musical de Munich.

Le Québec a aussi participé au Congrès du Bureau international du Tourisme social.

Au niveau universitaire, deux représentants de l'administration de l'Université de Trèves ont effectué une mission au Québec, alors qu'un professeur de géographie de l'Université Laval séjournait en Allemagne.

De plus, dans le cadre d'un programme de recherches en physique nucléaire à basse énergie, programme en cours depuis 1971 entre les universités allemandes de BOCHUM, DARMSTADT et HANOVRE et le département de physique nucléaire de l'Université de Montréal, deux professeurs québécois ont séjourné en Allemagne alors que deux chercheurs allemands ont poursuivi leurs recherches à l'Université de Montréal.

Enfin, une série de missions a porté sur les problèmes reliés à la pollution par l'amiante et le traitement des eaux usées industrielles.

### 2.6 LES AUTRES PAYS EUROPÉENS

Le projet de recherche touchant la formation du personnel médical entre l'Institut de Cardiologie de Montréal et le Centre hospitalier universitaire Francisco Franco de Madrid, s'est poursuivi en 1976-1977.

Outre ce programme de coopération avec l'Espagne, le Québec s'est manifesté dans les autres pays d'Europe, y compris les démocraties populaires, surtout par le biais de manifestations culturelles.

Ainsi, le Québec avait délégué un représentant au Colloque d'art graphique et d'ex-libris de Lisbonne, au Portugal. Il était aussi présent au Symposium sur les biens culturels organisé en Tchécoslovaquie et au Congrès du Syndicat international des auteurs et compositeurs à Varna, en Bulgarie. De plus, une danseuse des Grands Ballets Canadiens participa, grâce à l'aide du Québec, au 8e concours international de Ballet de Varna. La directrice de cette troupe canadienne de ballet effectua aussi une mission exploratoire dans le domaine de la danse, à Moscou et Leningrad.

Enfin, le Québec organisa, en collaboration avec l'Ambassade de Roumanie, une exposition de tapis roumains et en collaboration avec l'Ambassade de Pologne, une exposition d'arts graphiques, intitulée «Constructivisme en Pologne, 1923-1936».

### 2.7 LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE)

Le Québec s'est par ailleurs intéressé, de façon particulière, au développement de la Communauté Économique Européenne; il a manifesté à plusieurs reprises, aux parties concernées, son désir d'être associé, de façon active, à la mise en oeuvre de l'accord-cadre intervenu entre la CEE et le Canada.

P.S.: On retrouvera au rapport annuel des ministères de l'Immigration, de l'Industrie et du Commerce ou du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche le compte rendu de l'activité de ces ministères dans les divers pays d'Europe à partir des représentations du Québec.

## Chapitre 3:

### L'AFRIQUE

Les relations du Québec avec l'Afrique se développent par le maintien d'une présence

institutionnelle, la réalisation de programmes de coopération multilatérale et bilatérale, l'accroissement de la promotion économique, des relations politiques plus étroites et l'ouverture sur plusieurs pays et organismes internationaux.

Le Québec maintient un conseiller en éducation à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Celui-ci assure une liaison permanente avec des organismes internationaux, recueille des informations sur les activités d'organismes régionaux africains, maintient des relations avec les ambassades et les missions d'aide, participe à l'organisation de visites ministérielles et assiste les visiteurs et les coopérants.

En collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Québec assure la maîtrise d'oeuvre de six projets de développement en Afrique: les centres pédagogiques régionaux (CPR) au Maroc, le développement économique rural du Rif occidental (DERRO) au Maroc, un centre polytechnique universitaire (CPU) au Bénin, le développement des services de santé de base (DSSB) au Sénégal, l'hôtellerie en Côte d'Ivoire et enfin un service permanent d'inventaire et d'aménagement forestier (SPIAF) au Zaïre.

Le Québec a continué d'affirmer sa présence auprès d'organismes internationaux notamment l'A.C.C.T., la C.M.E., la C.M.J.S. auxquels participent la majorité des pays francophones africains. En outre, après un an de contacts plus ou moins soutenus avec le Centre Africain de Formation et de Recherche Administrative pour le Développement (CAFRAD), après une participation québécoise à deux séminaires organisés par celui-ci et après une mission d'exploration en juin 1976 auprès des dirigeants du Centre, le Québec a élaboré un programme concret de coopération avec cet organisme.

Enfin, le Québec a intensifié ses relations bilatérales avec certains pays et a maintenu des contacts étroits avec d'autres.

### 3.1 L'ALGÉRIE

Cette année a marqué un nouveau pas dans les relations entre l'Algérie et le Québec. En effet, en juin, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire de l'Algérie, monsieur Moreddine Boukli et plusieurs autres fonctionnaires ont visité le Québec. Un procès-verbal relatif à une coopération algéro-québécoise dans les domaines de l'agriculture et de la foresterie a alors été signé. Au début de l'année, une mission québécoise, avec à sa tête le sous-ministre de l'Agriculture s'est rendue en Algérie afin d'analyser les possibilités d'intervention québécoise dans ce pays. À cette occasion, les champs de coopération furent précisés, soient l'industrie laitière et le développement forestier et agricole.

De plus, en février, l'Ambassadeur d'Algérie à Ottawa, monsieur Chaib Taleb effectua deux visites officielles au Québec dont l'une pour rencontrer le Premier ministre, les ministres des Affaires intergouvernementales, d'État au développement économique, de l'Éducation et de l'Agriculture, et l'autre pour participer au lancement du navire algérien « BIBAN ».

### 3.2 LE BÉNIN

En collaboration avec l'ACDI, le Québec se prépare à compter du 1 avril 1977 à assurer la maîtrise d'oeuvre pour une période de cinq ans d'un projet de Collège polytechnique universitaire (CPU) dans la République populaire du Bénin. Ce projet de formation de techniciens québécois supérieurs d'exécution vise essentiellement à former des cadres moyens pour les besoins de l'économie béninoise, à amorcer une réforme du système d'enseignement dans le sens d'une liaison plus étroite avec l'activité économique et à améliorer le rendement du système d'enseignement. Le gouvernement du Québec devra donc envoyer les coopérants québécois requis dans le cadre du projet, assurer la formation d'homologues béninois tant au Bénin qu'au Québec, et acheter tout l'équipement nécessaire au fonctionnement du C.P.U.

### 3.3 LA CÔTE D'IVOIRE (représentant permanent: Marc Morin; effectif: 1)

Le Québec a une présence importante en Côte d'Ivoire. Outre son représentant permanent à Abidjan, il y réalise plusieurs programmes de coopération surtout dans le secteur de l'éducation.

Suite à un accord conclu entre le gouvernement du Canada et celui de la République de la Côte d'Ivoire, le gouvernement du Québec, avec la collaboration de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie de Montréal, poursuit la mise en oeuvre d'un centre de formation hôtelière à Abidjan. Le projet se réalise en Côte d'Ivoire par les soins d'une équipe d'instructeurs québécois spécialistes en hôtellerie. Ce projet, d'une durée de cinq ans, prendra sa forme définitive dès que la construction de l'Institut hôtelier sera terminé.

Le Québec s'étant engagé en 1971 à participer au développement du secteur des sciences de la terre en Côte d'Ivoire, plus de cinquante Ivoiriens sont en formation dans plusieurs universités québécoises. De plus, dans le but de former du personnel spécialisé dans le domaine des techniques maritimes, plus de trente-cinq étudiants étudient à l'Institut Maritime de Rimouski et de Québec pour devenir officiers de pont, mécaniciens de marine et techniciens en architecture navale.

Le Québec contribue aussi à la formation de spécialistes dans le domaine des sciences géodésiques et cartographiques, de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'alimentation et des pâtes et papiers.

De plus, deux architectes québécois poursuivent des travaux de recherche sur l'habitat en milieu rural au Centre de Recherches architecturales et urbaines en Côte d'Ivoire. Ce centre fondé par des coopérants québécois, a comme objectif essentiel la formation d'architectes et d'urbanistes en nombre suffisant pour répondre à la demande à court et à long terme dans les domaines de la construction, de l'habitat, de l'équipement et de l'aménagement urbain et rural.

En collaboration avec l'AUPELF, le MAIQ a accordé une bourse au docteur André Coulibaly de la Côte d'Ivoire pour lui permettre d'effectuer un stage de perfectionnement de huit mois à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Enfin, le secrétariat d'État aux mines de la Côte d'Ivoire sollicitait depuis quelques années le concours d'experts québécois en géologie et mines. Cette année, deux missions d'experts du ministère des Richesses naturelles du Québec ont répondu à cette attente, l'une pour participer aux travaux du comité d'experts techniques étrangers auprès de la SOCITET pour le développement minier de la Côte d'Ivoire et l'autre pour entraîner des spécialistes du secrétariat d'État aux Mines à l'utilisation d'une sonde sismique et pour les former à l'interprétation des données.

### 3.4 LE GABON

Depuis près de dix ans, le Québec entretient des relations avec le Gabon grâce à ses conseillers et à des missions d'experts dans les secteurs de la santé et surtout de l'éducation. Jusqu'en décembre 1976, deux experts québécois étaient en poste au ministère de l'Éducation nationale. Le Québec a participé, au cours des dernières années, à la réforme de l'enseignement secondaire, en particulier au niveau de l'organisation et des méthodes d'apprentissage du français.

En mai, le secrétaire d'État à l'Éducation populaire, madame Marlyse Issembe, a effectué une mission au Québec afin de s'informer des réalisations québécoises en éducation des adultes et en éducation populaire. Le mois suivant, le secrétaire d'Etat auprès du ministre du Plan du Gabon chargé de l'aménagement du territoire, monsieur Marcel Winga visitait à son tour le Québec. Un étudiant gabonais poursuit des études spécialisées en médecine dans une université québécoise.

Enfin, le Gabon et le Québec ont amorcé une collaboration en vue de l'organisation du deuxième Festival international de la Jeunesse francophone qui doit se tenir dans la capitale gabonaise en 1978.

### 3.5 LE MAROC

En collaboration avec l'ACDI, le gouvernement du Québec assure dans ce pays la maîtrise d'oeuvre de deux importants projets de développement: deux centres pédagogiques régionaux (CPR) à Rabat et Safi et le développement économique rural du Rif occidental (DERRO).

Le projet CPR emploie une cinquantaine de professeurs et d'experts québécois qui ont finalisé un programme de formation des homologues et assuré l'enseignement en sciences

mathématiques et en psycho-pédagogie à 600 étudiants maîtres marocains pour le premier cycle du secondaire et à 20 futurs professeurs des CPR. Le souci constant de l'équipe québécoise fut, à partir d'une structure de fonctionnement marocaine et de programmes marocains, de fournir un apport pédagogique original basé sur une expérience nord-américaine.

Le gouvernement du Québec a assuré dans sa phase I, la mise en oeuvre du développement économique rural du Rif occidental dans la province de Tétouan, au nord du Maroc. La négociation de la phase II du projet DERRO se poursuit entre le Canada et le Maroc, négociation à laquelle le Québec participe.

### 3.6 LE SÉNÉGAL

Plusieurs visites ont contribué au développement des relations entre le Québec et le Sénégal: la visite du Président Senghor venu inaugurer le Village olympique et qui a participé à la fête nationale des Québécois, celles du ministre sénégalais de l'Industrie, du Développement et de l'Environnement, du ministre de la Culture, et enfin la visite de l'Ambassadeur à Ottawa de la République du Sénégal, monsieur Falilou Kane. De son côté, le Québec a délégué le ministre des Finances, aux fêtes marquant le 70e anniversaire de naissance du Président sénégalais.

En collaboration avec l'ACDI, le Québec assure, depuis mars 1976, la maîtrise d'oeuvre d'un important projet de médecine préventive et éducative en région rural, soit le projet de développement des services de santé de base au Sénégal (DSSB). Déjà, les réalisations sont nombreuses: formation de comités de santé dans une douzaine de villages, organisation de pharmacies villageoises mises en place par l'autofinancement, formation de travailleurs monovalents, nivaquinisation d'environ 120 villages, vaccination anti-rougeoleuse (près de 20,000 vaccins), surveillance pré-natale, formation de laborantins, organisation d'une chaîne de froid pour les immunisations régulières dans tous les postes de santé, étude du problème d'assainissement dans la ville de Gossas, santé scolaire, collecte des données de la médecine traditionnelle, formation de cadres sanitaires et démarches pour collaborer avec les guérisseurs locaux.

Enfin, la participation québécoise par le ministère des Affaires intergouvernementales et le ministère de l'Industrie et du Commerce à la Foire internationale de Dakar a contribué à la promotion commerciale et économique du Québec en Afrique.

### 3.7 LE ZAIRE

Dans le cadre de sa participation au développement international, le gouvernement du Québec négocie des ententes de collaboration avec l'ACDI et le Zaire pour la réalisation d'un service permanent d'inventaire et d'aménagement forestier au Zaire (SPIAF). Neuf coopérants québécois auront cette responsabilité. Les objectifs pour le Québec sont la formation du personnel forestier zairois, la mise en valeur de notre expertise en matière de gestion forestière et la mise en place de rapports de collaboration de tous ordres dans le domaine forestier.

### 3.8 LES AUTRES PAYS AFRICAINS

Le Québec a accueilli des représentants politiques du Rwanda, du Burundi, de la Zambie et de la Guinée-Bissau. De plus, il a collaboré à la mise en oeuvre de projets dans divers pays membres de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.), notamment au Mali, où il a apporté une aide substantielle en personnel à l'École hôtelière de Bamako qui est fréquentée par une centaine d'étudiants venant de dix pays africains. Enfin, il accueille des boursiers de l'A.C.C.T. et de l'UNESCO et il apporte son concours, le cas échéant, à des organisations internationales telles l'AUPELF, CAFRAD et à des organismes non gouvernementaux canadiens et québécois, tels SUCO, SACO, CIDR, FCF qui sont à l'oeuvre dans de nombreux pays africains.

## Chapitre 4:

### L'ASIE

La présence québécoise en Asie s'est manifestée principalement dans trois pays: le Japon, l'Iran et le Liban. Les relations avec ces pays en sont à des stades différents d'évo-

lution: les liens avec le Japon s'affirment de plus en plus tandis qu'avec l'Iran on en est à préciser les accords de 1975, et les relations se poursuivent avec le Liban malgré les évènements qui s'y déroulent.

### 4.1 LE JAPON (délégué: Normand Bernier; effectif: 1)

La présence du Québec est assurée au Japon par une Délégation à Tokyo, en place depuis trois ans. Assumant un rôle politique plus soutenu et menant des activités économiques de plus en plus importantes, la délégation est en pleine expansion. Elle accentue les relations entre le gouvernement du Japon et celui du Québec et agit comme soutien des activités des ministères sectoriels québécois au Japon et dans tout le Pacifique. La position géographique de ce pays et son potentiel de marchés et d'échanges économiques que représentent, par exemple Hong Kong, Singapour et les pays d'Asie du Sud-Est, font du Japon une plaque tournante. Les activités menées dans ce pays trouvent un terrain favorable à l'extérieur et permettent au Québec d'étendre et de diversifier sa présence dans cette région du monde.

Pour augmenter les exportations québécoises sur les marchés japonais, la Délégation s'est intéressée principalement au dossier des barrières non tarifaires et aux difficultés du système de distribution commerciale au Japon. Des accords industriels et d'échange de technologie figurent parmi les principaux objectifs économiques. Près de cinquante dossiers d'accords industriels et des réalisations sont déjà à l'actif du Québec dans les domaines pharmaceutique, électrique et plastique. Parmi les autres réalisations, il faut citer l'organisation de séminaires économiques dans plusieurs villes du Japon, une exposition dans le domaine de la fourrure, et la venue au Québec de huit missions industrielles et commerciales japonaises.

Les activités culturelles se sont poursuivies à un rythme important. Quatre expositions de peinture, dont celle des oeuvres du peintre Gabrielle Potvin, ont été organisées par la délégation ou par son intermédiaire, en plus d'une exposition d'artisanat, une exposition de sculpture et une première mondiale des films du cinéaste Claude Gagnon. Dans le but de perfectionner les techniques de construction de personnages et illustrations en papier, un spécialiste québécois a participé à l'exposition mondiale d'Origami où il a pu rencontrer des experts japonais figurant parmi les meilleurs du monde dans ce secteur. Enfin, dans le cadre de sa réforme de l'enseignement, 26 spécialistes du ministère de l'Éducation japonais ont effectué une mission au Québec.

La Délégation a observé de près l'impact du résultat des élections québécoises au Japon et a contribué par diverses activités, soient des séminaires, des entrevues et des rencontres, à mieux faire comprendre la réalité du Québec au gouvernement et au peuple japonais. Toujours dans ce but, elle a fait traduire et publier à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires des documents, tel le bulletin «Québec 76», ainsi que des discours et textes importants de membres du gouvernement. Le service de revue de presse a de son côté envoyé au Québec un recensement de plus de 1600 articles sur le Québec parus dans les journaux japonais.

### 4.2 L'IRAN

Les accords de 1975 entre l'Iran et le Québec sont en voie d'application. Des progrès ont été enregistrés dans la vente de biens et de technologie québécoise à l'Iran. À cette fin, diverses missions gouvernementales iraniennes et québécoises ont eu lieu. Le sous-ministre des Affaires urbaines et de la construction d'Iran est venu au Québec en juin 1976, suivi du conseiller auprès du ministère iranien du Travail et des Affaires sociales. Une délégation québécoise, composée d'industriels et de représentants du gouvernement du Québec et dirigée par le coordonateur du dossier Iran-Québec, est allée poursuivre les discussions avec les iraniens en décembre, afin de mener à bien ce projet.

### 4.3 LE LIBAN (chef de poste: Jean Gagné; effectifs: 2)

Déjà en octobre 1975, un conseiller québécois était rapatrié en raison de la gravité des évènements qui se déroulaient alors dans la capitale libanaise. En mars, puis juin 1976,

ce fut au tour des deux conseillers québécois détachés dans le secteur de l'organisation scolaire et de l'audio-visuel d'être rapatriés. Cependant, si le climat de tension a réduit au minimum les ouvertures que le Québec envisageait dans ce pays, il n'a pas empêché la réalisation de différents stages dans le secteur de l'enseignement technique.

Ainsi, il faut souligner la venue au Québec de 15 directeurs d'écoles libanais pour un stage de formation pratique, la venue de 9 surveillants d'écoles secondaires et d'un bibliotechnicien pour un stage de formation pratique en bibliothéconomie et la venue de 14 professeurs de l'élémentaire pour un stage pratique audio-visuel. Enfin, le consul général du Liban et les autorités du MAIQ se sont rencontrés en vue de relancer le programme de coopération en éducation.

### 4.4 LES AUTRES PAYS

C'est essentiellement dans le secteur de l'économie que le Québec a eu des contacts avec d'autres pays. Il faut signaler la visite du ministre de l'Industrie et du Commerce de l'Indonésie en juin 1976 et celle de son homologue malaisien en octobre. Au début de 1977, une mission de prospection du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce a couvert l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et Singapour.

## Chapitre 5:

### LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Le ministère des Affaires intergouvernementales assure la coordination des relations entre les ministères et organismes québécois et les organisations internationales. Les organisations internationales offrent au Québec un moyen d'occuper une place sur la scène internationale, un forum où il peut se faire connaître, bref, un laboratoire où il peut puiser de l'expertise et en fournir. Sensible à ces avantages, le Québec a nommé un délégué aux organisations internationales et a affecté un conseiller en organisations internationales à la délégation générale de Paris. Ainsi, pour des fins de présentation, nous avons divisé ce chapitre selon les quatre missions de l'État: les organisations internationales à caractère administratif, à caractère économique, à caractère éducatif et culturel et à caractère social.

### 5.1 LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES À CARACTÈRE ADMINISTRATIF

Le Gouvernement du Québec a pris part principalement aux activités de l'ONU reliées aux Droits de la Personne, au Droit de la Mer et à la Conférence des Nations Unies sur l'Eau.

#### a) L'Organisation des Nations Unies

En avril 1976, le Québec a souscrit aux termes du pacte relatif aux droits civils et politiques, de celui concernant les droits sociaux, économiques et culturels et du protocole facultatif y afférant.

Le mois suivant, intervenait une entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec assurant l'adhésion du Québec à ces pactes et au protocole.

Plus tard, en septembre, se réunissait pour la première fois le comité permanent fédéral-provincial des fonctionnaires chargés des Droits de l'Homme. Ce comité est essentiellement un forum d'échange d'opinions et d'expériences pour l'ensemble des gouvernements du Canada sans toutefois constituer un organisme de prise de décision. Dans cette optique, ce comité est avant tout un organisme de liaison sans pour autant mettre en cause les juridictions respectives des divers gouvernements en matière des Droits de la Personne.

Le Québec était représenté au sein de la délégation canadienne aux 4e et 5e sessions de la 3e Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer qui se sont tenues à New-York.

Cette conférence soulevait certains points d'intérêt majeur pour le Québec: les richesses naturelles maritimes tant biologiques, minérales qu'énergétiques; la délimitation des différents espaces que sont le plateau continental, la mer territoriale (12 milles marins), la zone économique (188 milles marins), la haute mer. Une sixième session est prévue à New-York pour l'été 1977.

Compte tenu de sa juridiction constitutionnelle, de sa compétence et de son expertise en matière d'eau, le Québec a joué un rôle de

premier plan lors des préparatifs et de la tenue, en mars 1976, de la Conférence des Nations Unies sur l'Eau qui s'est déroulée à Mar del Plata en Argentine.

Deux représentants du Québec, dont le ministre délégué à l'Environnement, monsieur Marcel Léger, ont participé à cette conférence au sein de la délégation canadienne. Une dizaine de fonctionnaires et d'universitaires québécois étaient aussi présents. Le ministre a exposé les principes fondamentaux de la politique québécoise en matière de gestion de l'eau.

#### b) La participation québécoise aux activités de diverses organisations internationales

Des fonctionnaires du Québec ont aussi participé à d'autres conférences et activités d'organisations internationales telles que la Fédération mondiale des Villes jumelées (FMVJ), l'Association internationale des Chefs de police, la Conférence sur la planification fiscale internationale et la Conférence internationale sur le Droit de l'administration des eaux.

### 5.2 LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE

Le Gouvernement du Québec s'intéresse de façon particulière aux organisations internationales à vocation économique qui oeuvrent dans le champ de ses compétences et de ses activités. Il a participé aux activités de l'OIT, la Commission économique pour l'Europe, l'OMM, la CICA, l'ONU et le BITS.

#### a) L'Organisation internationale du travail (OIT)

Les discussions entre le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois ont permis de faire progresser suffisamment l'état de la situation pour permettre la participation québécoise à certaines activités de l'OIT.

Le sous-ministre adjoint du ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre a fait partie de la délégation canadienne, à titre de conseiller technique lors de la 61e Conférence de l'OIT tenue à Genève en juin 1976. Pendant ce temps, un conseiller du MAIQ participait à titre d'observateur à la Conférence mondiale de l'emploi.

Une troisième plainte était déposée contre le Gouvernement du Québec à la Commission sur les libertés syndicales pour violation de la convention no. 87. Le Québec a établi que sa politique n'était pas anti-syndicale et que seules des circonstances très exceptionnelles l'avaient amené à limiter temporairement l'exercice du droit de grève au printemps de 1976, dans le but de préserver l'année scolaire de plus d'un million d'écoliers. Après examen, la Commission n'a pas retenu la plainte déposée contre lui.

Le Québec s'est préparé à la prochaine Conférence internationale de l'OIT. Un de ses objectifs est de tenir à jour la législation du Québec en matière de relations de travail.

La Commission du bâtiment, du génie civil et des travaux publics s'est réunie à Genève du 12 au 20 janvier. Une représentation québécoise a participé aux travaux de cette commission qui se réunit tous les cinq ans. Le principal objectif était de convaincre les dirigeants des États membres d'utiliser désormais l'industrie de la construction non plus comme un élément de politique conjoncturelle mais comme un instrument essentiel de la planification économique.

#### b) L'Organisation météorologique mondiale (OMM)

En août 1976, le Québec était représenté à Ottawa lors de la 5e session de la Commission d'hydrologie de l'OMM.

#### c) La Commission économique pour l'Europe (ONU: CEE)

Le représentant québécois a été invité à présider la délégation canadienne au 2e Séminaire sur le rôle des transports dans l'aménagement, le développement et l'environnement urbain qui s'est tenu à Washington en juin 1976.

Sur invitation du gouvernement fédéral, le Québec a participé à la 37e session du Comité de l'Habitation, de la Construction et de la planification de cette commission, en septembre 1976 à Genève. Ce comité est le premier dont s'occupe le Québec au sein de la

CEE. Il traite de sujets reliés à l'aménagement du territoire et qui sont de compétence provinciale. Cette participation en a suscité une autre encore plus importante. En effet, le Québec sera présent au Séminaire sur l'Énergie et les Établissements humains prévu pour octobre 1977 à Ottawa.

**d) La Confédération internationale du crédit agricole (CICA)**

Une réunion générale d'étude de cette organisation s'est tenue en mai à Montréal avec la participation de l'Office québécois du crédit agricole.

**e) L'Organisation des Nations Unies — la Conférence sur les établissements humains.**

Cette conférence s'est tenue en juin 1976 à Vancouver. Le Gouvernement du Québec a désigné quatre représentants parmi les soixante-dix que comportait la délégation canadienne. Il a envoyé une vingtaine d'observateurs, soit la plus forte représentation québécoise à une conférence internationale. Un comité interministériel a été formé afin d'étudier les suites à donner à cette conférence en ce qui concerne le Québec.

**f) Le Bureau international du tourisme social (BITS)**

Le Québec est membre d'honneur de cette organisation. Il a donc participé à la 8e assemblée générale tenue à Tunis les 23 au 25 octobre 1976.

### 5.3 LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES À CARACTÈRE ÉDUCATIF ET CULTUREL

Le Gouvernement du Québec a poursuivi des relations avec diverses organisations francophones telles l'ACCT, la CME, la CMJS, l'AUPELF, l'AIPLF et en a entretenu d'autres avec des organisations internationales comme l'UNESCO, l'OCDE, la FIAB.

**a) L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).**

Plusieurs points retiennent l'attention: la XIXe session de la Conférence générale de l'UNESCO, l'application de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, les réunions du comité d'experts, les bourses Québec-Unesco et la réunion de la Commission canadienne de l'UNESCO.

Du 26 au 30 octobre se tenait à Nairobi (Kenya) la XIXe Conférence générale de l'UNESCO. Deux représentants du Québec y ont participé au sein de la délégation canadienne, l'un à titre de délégué et l'autre comme observateur. Ils ont vu au respect des compétences constitutionnelles du Québec et ont établi de précieux contacts auprès des représentations des autres pays et du personnel du Secrétariat général.

En août 1976, le gouvernement fédéral déposait au siège social de l'UNESCO, les instruments de ratification de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel et invitait le Gouvernement du Québec à collaborer à sa mise en oeuvre sur son territoire. Le Québec s'est montré disposé à mettre en oeuvre cette convention, à la condition que lui soit préalablement garanti le plein respect de ses droits et de ses responsabilités dans l'exécution des engagements. À cet effet, le Québec a exposé les modalités d'application qu'il souhaite voir reconnaître par Ottawa.

Le Québec a pris une part active à la 1e Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'Éducation physique et des Sports dans la formation de la jeunesse. Le délégué québécois, invité à siéger au bureau de direction de la Conférence, s'est assuré que le texte d'introduction présenté par la délégation canadienne reflétait bien la responsabilité du Québec et des provinces en matière de sport et d'éducation physique.

La Fondation Van Clé a tenu à Bruxelles sous le patronage de l'UNESCO et du ministère belge de la culture, le 2e Congrès mondial des loisirs. La délégation québécoise comprenait deux représentants du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports et un représentant du ministère des Affaires culturelles et un du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche.

Dans le cadre d'une étude qu'il poursuivait sur les finalités de l'éducation et sur les

valeurs véhiculées par l'école au Québec, le Conseil supérieur de l'Éducation a été invité à participer en tant qu'observateur à la deuxième réunion d'experts de l'UNESCO sur les finalités et théories de l'éducation. Cette réunion s'est tenue à Paris du 8 au 11 juin.

Le Gouvernement du Québec a poursuivi son programme d'aide aux ressortissants des États membres de l'UNESCO. En effet, il a encore mis à leur disposition cette année dix bourses d'études universitaires de second cycle.

Enfin, au début d'avril, la Commission canadienne de l'UNESCO tenait sa 18e assemblée annuelle. Les provinces n'étant pas officiellement associées à cet organisme, c'est donc à titre d'observateur qu'un fonctionnaire du ministère des Affaires inter-gouvernementales assista à cette réunion.

**b) L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)**

Le Québec a adhéré à l'ACCT avec le statut de gouvernement participant en octobre 1971. Il verse à cette organisation une contribution annuelle équivalent à 3% du budget de celle-ci. Le Gouvernement québécois participe pleinement aux instances et aux programmes de l'ACCT; il est à noter que cette participation a fait l'objet d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada, ce dernier étant également membre de l'ACCT.

Le Québec a assisté aux réunions du conseil d'administration de l'Agence tenues en mai et novembre-décembre. La réunion du mois de mai en était une extraordinaire. Elle répondait au voeu exprimé par la quatrième Conférence générale. En plus d'examiner le programme pour 1976, elle a porté essentiellement sur la réforme administrative de l'Agence et la création d'un dispositif multilatéral. Un comité d'experts avait été formé pour étudier la réforme administrative au niveau de la gestion financière et du statut du personnel. Le Québec avait été invité à participer à ce comité; il avait alors délégué son directeur de la gestion financière au Conseil du trésor. Ainsi lors de cette réunion, le nouveau statut du personnel a été adopté. De plus, l'Agence s'est dotée d'un contrôleur en gestion financière. Un Québécois a été choisi pour occuper cette nouvelle fonction.

Le conseil d'administration a retenu le principe de la création d'un dispositif multilatéral, appelé programme spécial pour le développement. La préparation de ce programme avait nécessité la tenue de trois réunions auxquelles le Québec était représenté.

Du 30 novembre au 2 décembre s'est tenue la réunion régulière du conseil d'administration. Le Québec y était représenté par son délégué général à Paris assisté de conseillers du MAIQ. Cette réunion a été précédée par celles du comité des programmes et du comité administratif et financier auxquels le Québec participe activement.

Les activités très nombreuses de cette organisation internationale touchent au développement, à la coopération en éducation et dans le domaine scientifique et technique, enfin, à la promotion des cultures et des langues nationales.

Deux hauts-fonctionnaires québécois sont intégrés aux cadres du secrétariat général de l'ACCT, dont le siège est à Paris. Depuis le début de 1976, nous avons prêté au secrétariat général les services d'un expert québécois en audio-visuel.

Au niveau des activités culturelles, l'Agence a permis l'organisation d'une tournée de films québécois en Tunisie en contrepartie d'une tournée au Québec de films nord-africains en 1975.

Dans le domaine scientifique, deux experts québécois contribuent activement à l'établissement de standards internationaux en pédologie. La coopération technique a amené en stages de perfectionnement au Québec des experts africains en télévision éducative. Au niveau du développement, les services de quatre enseignants québécois sont prêtés au Centre de Formation hôtelière de Bamako, avec la collaboration de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec. Une trentaine de gradués en administration de l'Ecole internationale de Bordeaux ont complété au Québec leur stage de formation dans des organismes publics et privés.

Ces exemples illustrent la nature et la variété des activités dans lesquelles le Québec continue de s'engager, grâce à son adhésion à l'ACCT et au rôle d'initiative et de coordination de cette dernière.

**c) La Conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française (CME)**

La Conférence s'est réunie en mars à Bruxelles. Le Québec y était représenté par le ministre de l'Éducation, monsieur Jacques-Yvan Morin, assisté d'une équipe d'experts en éducation et en relations internationales. Avant la tenue de cette conférence, des négociations ont eu lieu entre le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa en vue d'une révision des arrangements de 1969 sur les modalités de participation du Québec à la Conférence.

Devant le refus d'Ottawa d'accéder aux demandes du Québec, celui-ci a accepté temporairement le maintien du statu-quo. Toutefois, le ministre de l'Éducation qui avait, lors de la précédente réunion du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, rappelé la compétence exclusive des provinces en matière d'éducation, a refusé de présider la délégation canadienne.

La contribution financière du Québec à la CME équivaut à 17.5% du budget de cette dernière. Bien que le Québec n'ait aucun statut au sein de cette organisation, sa contribution représente la moitié de la contribution canadienne. Enfin, les secrétariats et les budgets de la CME et de la CMJS ont été fusionnés le 1e janvier 1977.

**d) La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CMJS)**

Depuis 1972, le Québec participe à la CMJS au sein de la délégation canadienne présidée par le ministre québécois responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. Tout comme pour la CME, le Québec contribue pour 17.5% du budget de l'organisation. Cependant, en raison de la fusion des deux secrétariats, la contribution statutaire totale à verser par le Québec en 1977-78 au secrétariat unifié de ces deux organisations sera de $20,000.00.

La VIIIe Conférence annuelle s'est réunie à Paris en juillet. Le Québec y était représenté par le ministre responsable du Haut-Commissariat, monsieur Paul Phaneuf qui a également présidé la délégation canadienne. Il a alors annoncé que le Québec verserait en 1977-78 une contribution spéciale à cette organisation pour lui permettre de réaliser certains de ces programmes.

À l'invitation du ministre, des cadres de la jeunesse et des sports d'une douzaine de pays membre de la CJMS ont participé à Montréal, durant les Jeux olympiques de 1976, aux activités spéciales de l'Association des professionnels de l'activité physique du Québec. Par ailleurs, dix pays se sont prévalus de l'invitation du ministre à déléguer des jeunes au Camp international de la Jeunesse du Comité organisateur des Jeux olympiques.

**e) L'organisation de coopération et de développement économique (OCDE).**

Le Québec a collaboré aux travaux du Comité de l'éducation de l'OCDE. Un Québécois a siégé sur ce comité comme représentant du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et un autre au groupe de direction du programme IMTEC (Formation internationale à la gestion de l'innovation dans l'enseignement), qui est une activité décentralisée du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement.

C'est également au cours de cette année que l'OCDE a publié le rapport sur l'éducation au Canada. Le Conseil supérieur de l'Éducation du Québec a formulé de sévères réserves à l'endroit de ce document qui, selon lui, se réfère au concept d'une nation unique pour recommander l'intervention de plus en plus déterminante du gouvernement fédéral en matière d'éducation. Le Conseil estime que le rapport de l'OCDE ignore le fait de la juridiction officielle des provinces en matière d'éducation et les objectifs fondamentaux des systèmes d'éducation des provinces.

**f) La Fédération internationale des Associations de Bibliothécaires (FIAB).**

La Conférence générale de cette Fédération s'est tenue à Lauzanne en Suisse du 20 au 29 août. Le directeur de la Bibliothèque de la

Législature qui est membre de cette Fédération a siégé sur le comité directeur de la sous-commission des bibliothèques parlementaires.

**g) La participation québécoise aux activités de diverses organisations internationales.**

Le Gouvernement du Québec a participé à diverses rencontres internationales. Soulignons la participation à la 11e Conférence de l'Association internationale de l'enseignement par correspondance, au 13e Congrès international de généalogie et d'héraldique, au 8e Congrès du Conseil international des archives, du Conseil international de la langue française, à la Foire internationale du disque et de l'éducation musicale (FIDEM), à la Foire internationale du livre et au Festival international du film de Cannes.

Il a de plus participé aux activités du Conseil africain et malgrache pour l'enseignement supérieur (CAMES). Cette organisation est une émanation de la CME. Le Québec contribue pour 17.5% du budget du CAMES et est en général représenté par son conseiller en éducation en poste à Abidjan.

Ne pouvant pas, par définition, être membre des organisations francophones non gouvernementales, le Québec par son ministère des Affaires intergouvernementales accorde une très grande attention à l'évolution de ces associations. Il accorde des subventions aux plus importantes d'entre elles en fonction de l'intérêt de leurs activités ou de la participation à celle-ci d'institutions ou de citoyens du Québec. Parmi ces organisations, il convient de nommer l'Association Internationale des Parlementaires de langue française (AIPLF), l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), le Fonds international de coopération universitaire (FICU), le Conseil international de la langue française (CILF), l'Institut international de droit des pays d'expression française (IDEF).

## 5.4 LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES À CARACTÈRE SOCIAL

Le Gouvernement du Québec s'est intéressé de façon particulière à l'OMS, l'UIOF, l'AISS et l'OCDE.

**a) L'organisation mondiale de la santé (OMS)**

En avril 1974, avait lieu la signature d'un memorandum entre le ministère des Affaires sociales du Québec, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada, l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) et le bureau régional de l'OMS à Washington. Depuis novembre 1976, le Québec tente de négocier avec Ottawa le renouvellement de cette entente; ses efforts n'ont pas encore abouti.

Un représentant du ministère des Affaires intergouvernementales a participé, à titre de conseiller de la délégation canadienne, à l'Assemblée mondiale de la Santé qui s'est tenue du 3 au 20 mai 1976 à Genève. Il a également assisté aux débats du Conseil exécutif suivant l'Assemblée.

Enfin, conjointement avec l'OMS, la possibilité de tenir au Québec le prochain Séminaire itinérant sur les statistiques sanitaires, est étudiée. Ce Séminaire aurait lieu en 1979.

**b) L'Union internationale des organismes familiaux (UIOF)**

Le ministère des Affaires sociales et le Conseil des Affaires sociales et de la Famille sont membres de cette organisation. C'est l'une des plus importantes avec lesquelles le Québec a des relations suivies dans le domaine social.

Deux représentants du Gouvernement du Québec ont participé à la Conférence internationale de la Famille et au Conseil général de l'UIOF tenus à Helsinki en Finlande du 21 au 23 juin 1976.

Le projet de restructuration de l'UIOF a été le centre d'intérêt du Québec. Ce projet vise notamment à donner aux membres gouvernementaux, n'ayant à l'heure actuelle qu'un rôle consultatif et financier, un statut de membre à part entière, avec une voix délibérative aux diverses instances de l'organisme et à mettre sur pied un Centre international de documentation familiale répondant aux besoins d'information de ses membres. Ce projet sera discuté à la prochaine Assemblée générale de l'UIOF, prévue pour novembre 1977.

### c) L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS)

En mai 1976, le ministère des Affaires sociales a été admis à titre de membre affilié de l'AISS. Un plan de coordination a été établi entre tous les partenaires québécois, incluant la Régie des Rentes du Québec et la Régie de l'Assurance-Maladie.

### d) L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Même si l'OCDE est un organisme à vocation économique, les travaux de son comité sur la main-d'oeuvre et les affaires sociales ont intéressé le ministère des Affaires sociales d'une façon particulière. En septembre 1976, le sous-ministre adjoint a effectué une visite au siège de l'OCDE à Paris. L'affectation d'un conseiller pour les organisations internationales à la délégation générale de Paris est de nature à assurer une présence plus assidue à cette organisation.

### e) Autres organisations internationales à caractère social.

Le Gouvernement du Québec s'est intéressé à plusieurs autres organisations internationales. Il a participé en mai 1976 au congrès de l'Association européenne des directeurs d'hôpitaux. En septembre, il a délégué deux fonctionnaires à Norrköping (Suède) au congrès du Bureau international contre l'alcoolisme. Enfin, signalons la participation québécoise au VII$^{e}$ congrès du Centre international de gérontologie sociale et à la VII$^{e}$ journée internationale de cinéma médical tenue à San-Sébastian en Espagne.

# QUATRIÈME PARTIE

# LES SERVICES GÉNÉRAUX

## Chapitre 1: La Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration comprend la Direction des ressources humaines, la Direction organisation et méthodes, la Direction des ressources financières et le Service d'accueil. En 1976-77, la DGA s'est donné deux priorités de travail: la revision du régime d'emploi des fonctionnaires en poste à l'étranger et l'élaboration d'un plan de carrière. La revision du régime d'émploi était complétée au 1er avril et il ne restait qu'à obtenir des divers organismes concernés les autorisations requises. Quant au plan de carrière, l'étude de ce dossier semble nous conduire à proposer au gouvernement la création d'un corps d'emploi qui serait exclusif au ministère des Affaires intergouvernementales.

### 1.1 LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cette direction s'occupe d'identifier les sources, tant internes qu'externes, susceptibles de permettre un recrutement efficace des effectifs requis pour la bonne marche du ministère. De plus, elle élabore et administre un programme d'accueil afin de faciliter l'adaptation des nouveaux employés.

En collaboration avec la Commission de la Fonction publique, la direction coordonne l'élaboration et la mise en oeuvre de divers programmes de dotation. Elle doit aussi identifier les besoins de formation du personnel du ministère et préparer les programmes pour les combler adéquatement. De même, elle planifie les affectations et les rapatriements des employés à l'étranger dans une perspective de cheminement de carrière et recherche des moyens en vue d'améliorer la motivation du personnel au travail.

Au plan des relations de travail, elle surveille l'application des conventions collectives et collabore à la préparation et à la présentation des griefs soumis à l'arbitrage. Enfin, elle assure l'administration des divers régimes de bénéfices sociaux.

### 1.2 LA DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

A partir des directives du Conseil du Trésor et du ministère des Finances, la Direction des ressources financières prépare les documents de présentation pour le Conseil du Trésor. Elle élabore et administre le budget des traitements pour l'ensemble du ministère.

### 1.3 LA DIRECTION ORGANISATION ET MÉTHODES

Cette direction conseille les diférentes unités administratives du ministère quant aux modes de structuration les mieux adaptés à leurs besoins. Elle élabore aussi, annuellement, le plan d'organisation administrative du ministère.

Au plan des systèmes et méthodes, elle assiste les responsables dans la conception de systèmes administratifs et dans l'organisation du travail. Enfin, elle gère certains dispositifs administratifs comme le manuel de procédures, le système de délégation des signatures et les formulaires administratifs.

### 1.4 LE SERVICE D'ACCUEIL

La principale tâche du Service d'accueil consiste, à la demande des différentes directions du ministère, à préparer et à coordonner les activités des visiteurs lors de leur séjour au Québec. En collaboration avec la Direction du protocole, elle veille aussi à l'accueil de certains hauts dignitaires étrangers en visite au Québec. De plus, elle doit négocier avec les principaux établissements hôteliers et de restauration des tarifs préférentiels pour des séjours ou des réceptions.

## Chapitre 2: La Direction des communications

Par le volume de l'information distribuée, tant à l'étranger qu'au pays. par l'accueil réservé aux nombreux journalistes venus se

documenter sur le Québec, et par la réalisation de certains mandats spéciaux, comme à l'occasion des Jeux olympiques, par exemple, la Direction des communications a pris, en 1976-1977, une dimension nouvelle.

Cette nouvelle dimension a permis de faire connaître davantage l'activité du ministère dans les secteurs des relations et des échanges internationaux ainsi que dans le domaine des affaires fédérales et provinciales. En outre, elle vise à présenter une image aussi fidèle que possible du Québec à l'étranger. Pour ce faire, la Direction des communications a utilisé différents moyens: communiqués, revues de presse, périodiques, accueil de journalistes étrangers, visites organisées, etc...

### 2.1 LES IMPRIMÉS

Dans le secteur des publications, les périodiques et les revues de presse, ont largement contribué à faire connaître davantage le Québec aux Canadiens et aux étrangers, et à améliorer, du même coup, les relations du Québec avec l'extérieur.

Toutes ces publications, «Québec en bref», «Québec at a Glance», «Québec international», «Québec-Canada», «Semaine au Québec», «La Revue de presse internationale», «La Revue de presse canadienne», «La Revue de presse quotidienne», «Les Manchettes aux délégations» et autres, constituent en fait, autant de véhicules aptes à diffuser un reflet aussi exact que possible des profondes mutations actuelles et prochaines du Québec.

### 2.2 LES AUTRES MÉTHODES D'INFORMATION

L'information transmise par les publications a été complétée par des réponses écrites aux demandes d'information et de documentation.

De plus, le Québec a reçu la visite de près de deux cents journalistes entre le 1er avril 1976 et le 31 mars 1977. La moitié de ces journalistes appartenait à différents groupes comme Havard Fellows, les étudiants africains diplômés d'écoles de journalisme de l'Afrique francophone ou encore les stagiaires de l'Office franco-québécois en information sociale. Les autres travailleurs de l'information sont venus en solitaire, informés des services de la direction des Communications par les délégations québécoises ou par le ministère canadien des Affaires extérieures.

Enfin, il convient de signaler la visite au Québec de quinze journalistes de cinq pays européens, venus constater sur place, et ce à l'invitation du gouvernement québécois, que les installations olympiques seraient prêtes à temps pour juillet 1976.

### 2.3 LES VISITES

La direction joue un rôle de premier plan, non seulement en ce qui concerne les préparatifs, au point de vue information, des visites au Québec de personnalités étrangères, mais s'occupe aussi des arrangements nécessaires pour les missions québécoises à l'étranger.

En outre, elle s'occupe, en collaboration avec les délégations, du soutien logistique aux visiteurs et assume la responsabilité de préparer les entretiens que ceux-ci désirent obtenir avec les autorités gouvernementales, les dirigeants d'entreprise, les écrivains, les artistes ou tout autre personne.

### 2.4 LES JEUX OLYMPIQUES

La Direction des communications a reçu, en 1976-77, le mandat de coordonner la diffusion de toute l'information gouvernementale lors de la tenue des Jeux olympiques de Montréal en juillet 1976. Cette opération de relations publiques a permis de rencontrer tout près de 800 journalistes de la presse non sportive en particulier, lesquels devaient réaliser différents reportages sur le Québec avant et pendant les Jeux. Un centre de documentation a été monté de toute pièce au Complexe Desjardins, lieu névralgique de toute l'activité journalistique pendant la tenue des Jeux.

Ce mandat spécial prévoyait également l'organisation de programmes de visites, par exemple à la Baie James et à la Manic. Des journalistes de réputation internationale tel que Pierre Salinger, Léon Zitrone et Peter T. White ont grandement apprécié l'accueil chaleureux des Québécois.

Les articles parus à la suite de cette opération dans «National Geographic Magazine», «Der Spiegel», «Epoca», pour n'en

nommer que quelques uns, ont contribué à mieux faire connaître et comprendre le Québec au monde entier.

Enfin, signalons que la direction a pris l'initiative de faire produire un dépliant, édité en quatre langues, présentant succintement le Québec aux étrangers. Ce document, «Coup d'oeil sur le Québec», a servi de prolongement à la présentation d'un film dont le but était de faire percevoir l'identité du Québec dans le contexte nord-américain. Cette production a été réalisée en collaboration avec le ministère de l'Immigration.

En somme, le Québec a voulu profiter au maximum de cette tribune internationale exceptionnelle que représente les Jeux Olympiques.

## Chapitre 3: La Direction du protocole

Conformément aux usages internationaux, la Direction du protocole du ministère des Affaires intergouvernementales agit comme intermédiaire entre, d'une part, le gouvernement du Québec, l'ensemble de ses ministères et services et, d'autre part, les représentations officielles des gouvernements étrangers, comme les ambassades, les consulats, les délégations permanentes auprès de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et le secrétariat général de cet organisme. Elle fournit à ces représentations et à leur personnel les nombreux services matériels, techniques, administratifs, diplomatiques et politiques attendus d'un service du Protocole.

La direction est également chargée de la préparation des visites au Québec des membres des gouvernements étrangers et elle apporte son concours au séjour que sont amenés à faire au Québec les membres des Conseils des ministres de la Fédération canadienne. Elle s'occupe des visites à l'étranger du Premier Ministre et contribue également à la préparation des séjours officiels à l'étranger des autres membres du gouvernement.

### 3.1 Les activités principales: listes personnalités en visite et manifestations officielles.

On trouvera énumérées ci-dessous certaines des visites au Québec de chefs d'État, de chefs de gouvernement, de personnalités de rang ministériel dont s'est occupée la direction du Protocole. Par ailleurs, en collaboration avec le comité interministériel de l'année olympique, la direction du Protocole a organisé diverses manifestations officielles données en l'honneur des hautes personnalités qui y représentaient les gouvernements étrangers et a contribué à organiser leur séjour au Québec.

**a) Les missions étrangères**

30 avril et 1er mai 1976:
Visite officielle, à Québec, du premier ministre de Belgique, monsieur Léo Tindemans et du ministre des Affaires étrangères, monsieur Renaad Van Elslande.

12, 13, 15 mai 1976:
Visite, au Québec, du ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Pologne, monsieur Stefan Olszowski.

12 mai 1976:
Visite, à Québec, du secrétaire d'État à l'Éducation populaire du Gabon, madame Marlyse Issembe.

9 juin 1976:
Visite, à Québec, du secrétaire d'État auprès du ministre du Plan du Gabon chargé de l'Aménagement du territoire, monsieur Marcel Ibinga.

23 au 27 juin 1976:
Visite, au Québec, de Son Excellence le Président de la République du Sénégal, monsieur Léopold Sedar Senghor.

14 juillet 1976:
Dîner d'état en l'honneur des chefs d'État, chefs de gouvernement et chefs de délégations ministérielles représentant leur pays aux Jeux olympiques.

20 juillet 1976:
Visite, au Québec, du ministre de la Culture néerlandaise et des Affaires flamandes, madame Rita De Backer.

27 juillet 1976:
Visite, à Montréal, du ministre de la Culture française de Belgique, monsieur Henri-François Van Aal.

28 juillet 1976:
Visite, au Québec, du secrétaire général du Commonwealth, Sir Shridath Ramphal.

28 juillet 1976:
Visite, au Québec, du ministre des Communications de Belgique, monsieur Josef Chabert.

29 juillet 1976:
Visite, à Québec, des membres de la délégation de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

17 septembre 1976:
Visite, à Québec, du premier ministre de Grande-Bretagne, monsieur James Callaghan.

21 au 23 septembre 1976:
Visite, à Québec, du ministre d'État au Conseil Privé de Grande-Bretagne, monsieur John Smith.

23, 25 septembre 1976:
Visite, à Montréal, du secrétaire d'État du Tourisme de France, monsieur Jacques Médecin.

30 septembre 1976:
Visite, à Montréal, du vice-premier Ministre des Affaires étrangères d'Israël, monsieur Yigal Allon.

15 au 17 octobre 1976:
Visite, au Québec, du secrétaire d'État auprès du ministre délégué à l'Économie et aux Finances de France, madame Christiane Scrivener.

18, 19 octobre 1976:
Visite, à Québec, du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République de Rwanda, le Lieutenant-Colonel Aloys Nsekalije.

21 octobre 1976:
Visite, au Québec, du ministre de l'Industrie, du Développement et de l'Environnement du Sénégal, monsieur Louis Alexendrenne.

26, 27 octobre 1976:
Visite, à Montréal, du secrétaire d'État aux Postes et aux Télécommunications de France, monsieur Norbert Segard.

8 novembre 1976:
22e Session de la Commission permanente de Coopération franco-québécoise.

17 au 21 novembre 1976:
Visite, à Montréal, du ministre de l'Éducation de la République socialiste soviétique d'Estonie, monsieur F.M. Eysen.

11, 12 janvier 1977:
Visite, à Québec, du ministre du Commerce extérieur de France, monsieur André Rossi.

18 au 20 janvier 1977:
Visite, à Québec, du Secrétaire d'État auprès du premier ministre de France chargé de la Fonction publique, monsieur Maurice Ligot, à l'occasion de la 15e Session du Conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

22 mars 1977:
Visite, à Montréal, du secrétaire d'État à l'Immigration du Portugal, monsieur Joao Lima.

30 mars 1977:
Visite, à Québec, du secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, monsieur Dankoulodo Dan Dicko, et du Secrétaire général du Commonwealth, monsieur Shridath Turendranath Ramphal.

29 mars au 1er avril 1977:
Visite, à Québec, du secrétaire général Culture du Sénégal, monsieur Alioune Sene.

**b) États membres de la Fédération et gouvernement fédéral.**

1er juin 1976:
2e Session de la Commission permanente de Coopération Ontario-Québec.

28 juillet 1976:
La conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture.

13 janvier 1977:
La conférence des ministres de l'Éducation de la Fédération canadienne.

4 février 1977:
Visite, à Québec, du premier ministre de l'Ontario, monsieur William Davis.

3 au 6 mars 1977:
Visite, à Québec, du Gouverneur général du Canada, monsieur Jules Léger.

## Chapitre 4:

### LE SECRÉTARIAT

Le Secrétariat du ministère assume la tâche de soutien logistique au sous-ministre, tâche qui se traduit dans un nombre sans cesse croissant d'opérations.

Entre autres, il doit veiller à la coordination des activités du ministère, notamment en constituant et en tenant à jour le calendrier de ses opérations et en assurant le bon fonctionnement de certains mécanismes de concertation comme le Comité de direction du ministère (CODIM).

De plus, le Secrétariat, par sa direction de la gestion des documents, assume la double responsabilité du greffe des ententes intergouvernementales et de la gestion des dossiers du ministère. Le greffe des ententes, pour sa part, s'est enrichi au cours de la dernière année d'une centaine d'ententes dont soixante-cinq nouvelles ententes signées par le Québec entre le 1er avril 1976 et le 31 mars 1977 (Voir annexe I).

En ce qui concerne la gestion des dossiers, il faut souligner l'application effective du cadre de classement dans un certain nombre de directions et le préarchivage d'une quantité importante de dossiers périmés. De plus, la direction a dû répondre à un nombre toujours plus élevé de demandes touchant le cadre de classement, le préarchivage, le prêt des dossiers inactifs, la consultation de différents documents (ententes, procès-verbaux des commissions permanentes de coopération, discours des premiers ministres québécois etc...) les abonnements et autres.

Enfin, le Secrétariat administre le budget des subventions octroyées à diverses organisations canadiennes et internationales et il a assuré, comme l'an dernier, la préparation du présent rapport annuel.

# ANNEXE I

## Liste des ententes intergouvernementales signées pendant l'exercice financier 1976-1977

On entend par ententes gouvernementales les ententes, accords, conventions signés par le gouvernement du Québec, un de ses ministères ou organismes et un autre gouvernement, un de ses ministères ou organismes.

1er avril 1976
CANADA (Postes)
Entente cadre relative au recyclage des employés des Postes canadiennes qui travaillent dans les grands établissements postaux situés au Québec.

5 avril 1976
CANADA
(Commission de la Capitale nationale C.C.N. et Communauté régionale de l'Outaouais, C.R.O.).
Entente complémentaire de l'entente du 13 septembre 1971 relative à la construction d'égouts et de conduites maîtraisses d'eau pour desservir les nouveaux édifices du gouvernement fédéral en voie de construction et de conduites maîtresses d'égouts et d'usine d'épuration pour la région de l'Outaouais.

7 avril 1976
CANADA
Arrêté en conseil autorisant le Gouvernement du Québec à accepter l'administration de la régie et du contrôle de deux parcelles de terrain à Cap-aux-Meules, Iles-de-la-Madeleine.

21 avril 1976
CANADA
(Expansion économique régionale)
Entente auxiliaire sur l'implantation d'une usine de pâte Kraft blanchie à St-Félicien, 1976-1980.

21 avril 1976
CANADA (Travaux publics)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Canada de la régie et de l'administration d'un lot de grève et en eau profonde faisant partie du lit du Golfe St-Laurent à Millerand, Iles-de-la Madeleine.

5 mai 1976
CANADA (Affaires indiennes et du Nord)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Canada de la régie et de l'administration d'un lot de grève et en eau profonde faisant partie du lit du Golfe St-Laurent (Village de la Romaine) dans le canton de la Gorgendière du Comté de Duplessis.

18 mai 1976
CANADA (Affaires extérieures)
Échange de lettres assurant l'adhésion du Québec au Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels, au Pacte international sur les droits civils et politiques et au Protocole facultatif sur les droits civils et politiques.

26 mai 1976
CANADA (Transports)
Arrêté en conseil concernant un échange de terrains entre le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada relativement à la construction de l'autoroute 13 et de l'autoroute 40.

2 juin 1976
CANADA (C.C.N.)
Vente par la Compagnie d'électricité Gatineau (filiale de l'Hydro-Québec) à la Commission de la capitale nationale de 3 lots en la cité de Hull.

18 juin 1976
CANADA
(Expansion économique régionale)
Entente auxiliaire Canada-Québec sur le parc industriel et commercial aéroportuaire (PICA) 1976-1979.

18 juin 1976
CANADA (Travaux publics)
Entente concernant le transfert des terrains en vue de l'implantation d'un parc industriel et commercial aéroportuaire (PICA) à Mirabel.

22 juin 1976
CANADA
(Industrie et Commerce; Statistique Canada)
Accord concernant la collecte et l'échange de renseignements pour l'enquête annuelle sur les dépenses d'investissement et de réparation entre Statistique Canada et le Bureau de la statistique du Québec.

22 juin 1976
CANADA
(Industrie et Commerce, Statistique Canada)
Accord concernant la collecte et l'échange de renseignements pour l'enquête annuelle sur les dépenses d'investissement et de développement industriels entre Statistique Canada et le Bureau de la statistique du Québec.

22 juin 1976
CANADA
(Industrie et Commerce; Statistique Canada)
Accord concernant la collecte et l'échange de renseignements pour l'enquête annuelle sur l'industrie des services informatiques.

22 juin 1976
CANADA
(Industrie et Commerce; Statistique Canada)
Accord concernant la collecte et l'échange de renseignements pour l'enquête annuelle sur l'hébergement des voyageurs.

22 juin 1976
CANADA
(Industrie et Commerce; Statistique Canada)
Accord concernant la collecte et l'échange de renseignements pour l'enquête sur la profession des salariés.

22 juin 1976
CANADA
(Industrie et Commerce; Statistique Canada)
Accord concernant la collecte et l'échange de renseignements pour l'enquête annuelle sur les industries forestières.

22 juin 1976
CANADA
(Industrie et Commerce; Statistique Canada)
Accord concernant la collecte et l'échange de renseignements pour l'enquête semi-annuelle générale sur l'agriculture.

23 juin 1976
CÔTE D'IVOIRE (Pétroci)
Convention entre la société nationale d'opérations pétrolières de la Côte d'Ivoire et la Société québécoise d'initiatives pétrolières.

25 juin 1976
CANADA (Agriculture)
Convention sur le régime d'assurance-récolte amendant une convention antérieure.

30 juin 1976
CANADA (Affaires indiennes et du Nord)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Québec de l'administration et du contrôle des lots 1, 36, 152, 163, 168 et 183 du cadastre officiel de la paroisse de St-Timothée, division d'enregistrement de Beauharnois.

28 juillet 1976
CANADA (Transports)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Canada de l'administration et du contrôle des subdivisions 356, 360, 361, 362 du bloc 8 et la subdivision 38 du bloc 16 du cadastre officiel du territoire du Nouveau-Québec à Schefferville.

29 juillet 1976
CANADA (Agriculture)
Accord relatif à la revision et à la consolidation du système global de commercialisation des oeufs au Canada.

2 août 1976
CANADA (Environnement)
Addendum à la convention au sujet des études pour la régularisation des eaux de la région de Montréal.

12 août 1976
CANADA (S.C.H.L., Affaires urbaines)
Convention se rapportant à des prêts en vue des projets de logements publics et de logements pour les étudiants.

12 août 1976
CANADA (S.C.H.L., Affaires urbaines)
Convention se rapportant à des prêts en vue de l'acquisition et de l'aménagement de terrains.

25 août 1976
CANADA (Travaux publics)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Canada de l'administration et de la régie d'un lot de grève et en eau profonde faisant partie du lit du lac Simon dans le canton de Hartwell, comté d'Argenteuil.

25 août 1976
CANADA (Travaux publics)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Canada de l'administration et de la régie d'un lot de grève et en eau profonde faisant partie du lit du lac Caïn dans le canton de Décarie, comté de Laurentides-Labelle.

25 août 1976
CANADA (Travaux publics)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Canada de l'administration et de la régie d'un lot de grève et en eau profonde faisant partie du lit du lac St-François dans le canton de Lambton, comté de Mégantic-Compton.

25 août 1976
CANADA (Travaux publics)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Canada de l'administration et de la régie d'un lot de grève et en eau profonde faisant partie du lit du fleuve St-Laurent dans le comté de Portneuf, soit le bloc 152 de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

25 août 1976
CANADA (Travaux publics)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Canada de l'administration et de la régie d'un lot de grève et en eau profonde faisant partie du lit du lac Kipawa dans le canton de Gendreau, comté de Témiscamingue.

25 août 1976
CANADA (Travaux publics)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Canada de l'administration et de la régie d'un lot de grève et en eau profonde faisant partie du lit de la rivière Fraser dans le canton de Latulipe, comté de Témiscamingue.

25 août 1976
CANADA (Transport)
Arrêté en conseil concernant une servitude de non-construction en faveur du Gouvernement du Canada sur les lots 134, 137, 137-A et un ancien chemin du cadastre officiel de la paroisse de St-Étienne de Beaumont, Bellechasse.

31 août 1976
CANADA (Affaires extérieures)
Entente entre le Canada et le Québec précisant la responsabilité de chacun dans l'établissement d'un Collège polytechnique et universitaire au Bénin.

1er septembre 1976
CANADA (Travaux publics)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Canada de l'administration et de la régie des lots 1634, 1635, 1639 et 1640 du cadastre officiel revisé de l'Île-du-Cap-aux-Meules, division d'enregistrement des Îles-de-la-Madeleine.

13 septembre 1976
CANADA (Radio-Canada)
Entente relative aux émissions scolaires.

22 septembre 1976
CANADA (S.C.H.L., Affaires urbaines)
Convention se rapportant à des prêts aux municipalités pour l'amélioration des quartiers et pour l'amélioration de l'usage des terrains.

22 septembre 1976
CANADA (S.C.H.L., Affaires urbaines)
Convention se rapportant à des prêts à la Corporation d'Hébergement du Québec.

29 septembre 1976
CANADA (S.C.H.L., Affaires urbaines)
Amendement à l'entente du 22 septembre 1975 sur le financement des projets d'égouts.

4 octobre 1976
CANADA (Environnement)
Convention concernant les digues et les ouvrages de régularisation des eaux dans la région de Montréal.

4 octobre 1976
CANADA
(Environnement, Affaires urbaines, MEER)
Convention touchant la cartographie des plaines d'innondations en vue d'une réduction des dommages.

15 octobre 1976
CANADA (Canadian National)
Arrêté en conseil concernant la radiation d'une clause de prohibition d'aliéner affectant certains terrains dans le village d'Amos, maintenant ville d'Amos (ABITIBI).

21 octobre 1976
CANADA (S.C.H.L.)
Entente concernant des subventions aux corporations municipales.

25 octobre 1976
CANADA (Travaux publics)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Québec de l'administration et du contrôle de parties de certains terrains à Bonaventure, comté de Bonaventure.

27 octobre 1976
CANADA (Fonction publique)
Protocole d'entente concernant les échanges de fonctionnaires entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Québec en vue du développement des ressources humaines.

10 novembre 1976
CANADA (Main-d'oeuvre et Immigration)
Entente concernant les projets d'initiatives locales (PIL) 1976-1977.

17 novembre 1976
CANADA (Environnement)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Canada de l'administration et de la régie de deux parcelles de terre et d'une servitude de non construction dans la seigneurie de Deschaillons, Lotbinière.

22 novembre 1976
CANADA (C.C.N.)
Vente par la Compagnie d'Électricité Gatineau de certains lots et d'une bâtisse dans la région de Hull à la Commission de la Capitale nationale (acte notarié).

10 décembre 1976
CANADA (Transports)
Entente concernant une étude sur la normalisation des standards de service du transport collectif en agglomération urbaine.

22 décembre 1976
CANADA (Transports)
Arrêté en conseil concernant la cession éventuelle au Gouvernement du Canada de l'administration et de la régie du bloc C du cadastre officiel du canton de Chiasson et du bloc C du cadastre officiel du canton de Conan, division d'enregistrement du Saguenay.

22 décembre 1976
CANADA (Transports)
Arrêté en conseil concernant le transfert au Gouvernement du Canada de la régie et de l'administration du bloc H, canton de Brest, comté de Duplessis.

12 janvier 1977
CANADA (Travaux publics)
Transfert au Gouvernement du Canada de la régie et de l'administration du lot 14-1 du village de Baie Johan Beetz, canton de Desherbiers (Duplessis).

31 janvier 1977
CANADA
(Secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures et ACDI)
Entente concernant la création d'un service permanent d'inventaire et d'aménagement forestiers au Zaire.

2 février 1977
CANADA (Travaux publics)
Transfert au Gouvernement du Québec de la régie et de l'administration des lots 1606, 1697, 1698, 1699, 1700 et 1701 du cadastre officiel du village de Mont-Laurier, canton de Robertson, comté de Labelle.

2 février 1977
CANADA (Travaux publics)
Transfert au Gouvernement du Canada du lot D-549-1-1 du cadastre officiel du canton de McKenzie, division d'enregistrement du lac St-Jean ouest.

4 février 1977
CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DES MARITIMES
Entente concernant certains travaux relatifs à l'implantation d'une loterie d'État dans les provinces de l'Atlantique.

9 février 1977
CANADA
Arrêté en conseil par lequel le Gouvernement du Québec accepte l'administration, la régie et le contrôle d'un lot de grève et en eau profonde faisant partie du lit du lac l'Orignal, situé dans le canton de Robertson, comté de Labelle.

17 mars 1977
CANADA (Transports)
Entente cadre relative au recyclage d'employés de la Garde côtière canadienne, région des Laurentides.

# ANNEXE II

## Calendrier des réunions fédérales- provinciales et interprovinciales au niveau ministériel (1976-1977)

| | | |
|---|---|---|
| **AVRIL 1976** | | |
| 1-2 | Réunion des Ministres des Finances | Ottawa |
| 23 | Conférence de la Société nationale des transports urbains. | Toronto |
| 26 | Conférence fédérale-provinciale des Ministres responsables de la conversion au système métrique. | Ottawa |
| 27-28 | Conférence fédérale-provinciale des Ministres de la Santé. | Ottawa |
| **MAI 1976** | | |
| 6 | Conférence interprovinciale des Ministres responsables des questions de main-d'oeuvre. | Toronto |
| 31 mai au 2 juin | Conférence des Ministres du Bien-Être | Ottawa |
| 31 mai — 1er juin | XII Session de la Commission permanente de coopération Ontario-Québec. | Québec |
| **JUIN 1976** | | |
| 6-8 | Conférence annuelle des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada. | Boston |
| 15-16 | Conférence fédérale-provinciale des Premiers Ministres. | Ottawa |
| 16-17 | Réunion annuelle du Conseil canadien des Ministres des Ressources et de l'Environnement. | Québec |
| 17-19 | Conférence des Procureurs généraux. | Vancouver |
| 18-19 | 25ième Réunion du Conseil des Ministres de l'éducation. | Manitoba |
| 30 | 4ième Réunion du Comité conjoint Québec-Ottawa sur l'immigration. | Montréal |
| **JUILLET 1976** | | |
| 6-7 | Rencontre des Ministres des Finances. | Ottawa |
| 27-29 | Conférence annuelle des Ministres et des Sous-ministres de l'Agriculture au Canada. | Québec |
| **AOÛT 1976** | | |
| 13-17 | Réunion des Ministres chargés du dossier constitutionnel. | Edmonton |

| | | |
|---|---|---|
| 15-16 | *Conférence des Ministres des Affaires municipales.* | Kingston |
| 17-21 | Conférence annuelle des Premiers ministres des provinces. | Alberta |
| 29-31 | Conférence interprovinciale des Ministres des Mines. | St-Jean, Terre-Neuve |
| **SEPTEMBRE 1976** | | |
| 13-14 | Rencontre des Ministres de l'Agriculture. | Winnipeg |
| 19-21 | 26ième Réunion du Conseil des Ministres de l'éducation. | Halifax |
| 20-21 | Conférence interprovinciale des Ministres du Bien-Être. | Frédéricton |
| 20 | Rencontre entre M. Hardy et son homologue de la Saskatchewan, M. Ned Shillington. | Montréal |
| 22-23 | Conférence interprovinciale des Ministres de la Santé. | Toronto |
| 23 | Conférence des Ministres des Affaires intergouvernementales. | Toronto |
| **OCTOBRE 1976** | | |
| 1-2 | Conférence des Premiers ministres des provinces. | Toronto |
| 6-7 | Conférence interprovinciale et fédérale-provinciale des Ministres de la Main-d'oeuvre. | Toronto |
| 12-15 | 11ième Conférence des Ministres des Transports. | Calgary |
| 19-22 | 15ème Conférence fédérale-provinciale sur les parcs. | Régina |
| 20-21 | Rencontre interprovinciale des Ministres des Finances. | Toronto |
| **NOVEMBRE 1976** | | |
| 24-25 | Conférence fédérale-provinciale des Ministres des Finances. | Ottawa |
| 24-25 | Conférence des Ministres responsables du Loisir | Winnipeg |
| 29 | Rencontre interprovinciale des Ministres responsables du Tourisme. | Ottawa |
| 30 | Conférence fédérale-provinciale sur le Tourisme. | Ottawa |
| **DÉCEMBRE 1976** | | |
| 6-7 | Conférence fédérale-provinciale des Ministres des Finances. | Ottawa |

| | | |
|---|---|---|
| 13-14 | Conférence fédérale-provinciale des Premiers ministres. | Ottawa |
| 15 | Conférence fédérale-provinciale des Ministres de l'Agriculture. | Ottawa |
| **JANVIER 1977** | | |
| 13-14 | Réunion du Conseil des Ministres de l'Éducation. | Québec |
| 19 | Rencontre du Ministre québécois des Richesses naturelles avec le Ministre canadien des Affaires indiennes et du Nord. | Toronto |
| 20-21 | Session de la Commission permanente de coopération Ontario-Québec. | Niagara-sur-le-Lac |
| 25 | Rencontre Québec, Nouveau-Brunswick et Maine sur les problèmes forestiers. | Frédéricton |
| 28 | Rencontre Québec-Ontario sur l'énergie. | Québec |
| **FÉVRIER 1977** | | |
| 1-2 | Réunion des Ministres des Finances | Ottawa |
| 11 | Rencontre fédérale-provinciale des Ministres des Transports. | Ottawa |
| 17-18 | Conférence interprovinciale des Procureurs généraux. | Toronto |
| 18 | Visite du ministre d'État à l'aménagement du Québec à Ottawa. | Ottawa |
| 18 | Rencontre des ministres des Finances Jacques Parizeau et Donald MacDonald. | Québec |
| **MARS 1977** | | |
| 21 | Réunion fédérale-provinciale des Ministres de l'Industrie. | Ottawa |
| 29-30 | Conseil des Ministres des Communications (le Québec est absent). | Edmonton |